ROY
6520

HARVARD UNIVERSITY

LIBRARY

OF THE

MUSEUM OF COMPARATIVE ZOÖLOGY

Boston Soc.

DECEMBER 7, 1945

6917

TRANSACTIONS

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE DES ARTS ET DES SCIENCES

DE

MAURICE

NOUVELLE SÉRIE] [VOL. XIV

MAURICE

THE MERCHANTS AND PLANTERS GAZETTE

1884

TRANSACTIONS

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE DES ARTS ET DES SCIENCES

DE

MAURICE

NOUVELLE SÉRIE] [VOL. XIV

MAURICE

THE MERCHANTS AND PLANTERS GAZETTE

1884

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE DES ARTS ET DES SCIENCES

DE

L'ILE MAURICE

SÉANCE DU MERCREDI, 18 FÉVRIER 1880

PRÉSIDENCE DE M. E. LECLÉZIO V.-P.

Présents : Dr. C. Meldrum, F. R. S., Vice-Président, MM. J. F. Anderson, P. Le Mière, Dr. Le Bobinnec, Dr. Poupinel de Valencé, Dr. Vitry et M. A. Daruty, Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Le Secrétaire dit qu'il a reçu une lettre de l'Hon. V. Naz, Président de la Société qui lui écrit pour s'excuser auprès des membres présents de ne

pouvoir assister à la séance et dit que la Société doit se féliciter de la haute marque de confiance donnée à son Président par le gouvernement en l'appelant à remplir le poste élevé de Procureur Général.

Le Secrétaire lit une lettre de M. J. E. Para transmettant plusieurs brochures du Professeur Martins de Montpellier, sur la Comparaison des membres pelviens et thoraciques chez l'homme et chez les mammifères et sur l'*Acacia Verek* du Sénégal.

M. P. Le Mière présente deux poissons dont l'un du genre *Synanceia* et l'autre du genre *Diacope*.

Le Secrétaire donne lecture d'un travail du Dr. H. Fressanges sur l'influence hygiénique des forêts. *(Voir l'annexe A.)*

La question que traite le Dr. Fressanges étant d'une grande importance, donne lieu à d'intéressantes observations de la part du Dr. Meldrum et du Dr. Poupinel de Valencé.

Sur la proposition de M. P. Le Mière, appuyé par le président, les docteurs C. Meldrum et Poupinel de Valencé promettent de rédiger les observations qu'ils viennent de présenter et de les transmettre au Secrétaire.

La Société décide que le travail du Dr. Fressanges et les observations des docteurs Meldrum et Poupinel de Valencé seront référés à un Comité ouvert à tous les membres, qui sera chargé de faire un rapport qui rendra compte de l'opinion de la Société

et qui, après adoption, sera transmis au Gouvernement.*

M. Anderson annonce son départ pour l'Europe et il se met à la disposition de la Société pour lui être utile.

Le Président remercie M. Anderson de son offre obligeante.

L'honorable H. Adam, le colonel J. Owen et M. Edg. de Rochecouste, présentés à la dernière séance, sont élus membres résidents.

La séance est levée.

SÉANCE DU JEUDI, 8 AVRIL 1880

PRÉSIDENCE DE M. E. LECLÉZIO, V.-P.

Présents : Drs. F. Antelme, L. Drouin, H. Vitry, Rev. S. Walshe, MM. P. Lemière, V. de Robillard et A. Daruty, Secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 18 Février est lu et adopté.

Le Dr Vitry, appuyé par le Secrétaire, propose comme membre M. H. Le Gall, pharmacien à Rose Hill.

Le Secrétaire dit qu'il a reçu une lettre de l'Académie des Arts et des Sciences d'Amérique qui in-

---

* *Voir l'Appendix A.* Evidence taken before the Sanitary Commission, at a Meeting held at Government House, Port Louis, on the 27th February 1882 page 63 par. 120. *par le Dr. C. Meldrum, F. R. S.*

vite la Société à se faire représenter à la célébration du centenaire de cette Académie qui aura lieu le 26 Mai prochain. Il dit qu'il en a donné avis au Colonel N. Pike, actuellement à New York pour le prier de représenter la Société dont il est membre correspondant.

La Société approuve.

Le Secrétaire dit ensuite qu'il a reçu une lettre en date du 27 Décembre dernier de la Société Royale des Arts et des Sciences de la Nouvelle Galles du Sud et la lettre suivante du Dr. Fressanges contenant des renseignements très intéressants sur les fièvres qui sévissent à Maurice :

Port Louis, 8 Avril 1880.

Monsieur le Secrétaire,

A l'occasion de ma note sur le reboisement localisé, et lue à la dernière séance de la Société le 18 Février dernier, Mr. le Dr. Meldrum s'était promis de vous en donner quelques développements. S'en tiendra-t-il à cela seulement ou bien s'étendra-t-il dans un travail de longue haleine qu'il paraîtrait disposé à entreprendre ? La question lui semble si importante, que je crois pouvoir dire qu'il en avisera plus tard.

M. le Dr. Poupinel, présent également à la réunion, s'attachant aux fièvres intermittentes, avança que bien long-temps avant l'épidémie de 1867 et 68, elles existaient à Maurice, comme fièvres locales. D'après lui, M. Carosin, dès l'année 1823, administrait

la quinine à l'occasion de certaines fièvres du pays qu'il accepte volontiers pour les fièvres intermittentes. Au dire du Dr. Poupinel, M. Carosin l'aurait administrée, alors, à Monsieur son père et même à dose massive. Je m'abstiendrais de discuter cette dernière question, attendu qu'aucun document authentique, digne à tous égards de parvenir jusqu'à nous, n'en fait mention. Je me contenterai d'éclairer le point important, à savoir s'il faut accepter que M. Carosin ait connu et traité des fièvres intermittentes en 1823. Pour cela, il suffit de mettre sous les yeux du lecteur, ce que M. Carosin en a écrit lui-même. Voici un extrait des notes qu'a publié Monsieur son fils, bien longtemps après sa mort :

" Année 1823. — Depuis quelques années, de " nombreuses mortalités sont attribuées à la fièvre " cérébrale ; or cette affection ne serait-elle pas " plutôt des symptômes des fièvres adynamiques et " ataxiques qui, méconnues depuis le règne du phy- " siologisme, ne produisent de grands ravages que " parce qu'elles ne sont combattues que par les " émissions sanguines et le régime anti-phlogistique."

" L'expérience a cependant prouvé à nos grands " médecins que le Kina (ou quinquina) et l'Opium sont " les seuls remèdes qui puissent être opposés avanta- " geusement aux fièvres *remittentes, intermittentes* ; et " pernicieuses (page 5).

Et plus loin page 22 : " L'emploi du sulfate de " quinine doit être tenté avec une grande circonspec-

" tion dans les fièvres continues ; et, si on a lieu de
" craindre une véritable irritation intestinales, son
" application doit être faite par la méthode endermi-
" que ; mais lorsqu'il existe une remittence appré-
" ciable, on doit alors employer ce médicament avec
" hardiesse ; on l'associe avec avantage à l'extrait
" gommeux d'opium, lorsqu'il n'existe aucune disposi-
" tion aux affections cérébrales, surtout si les malades
" éprouvent des douleurs quelconques.

Comme on voit, M. Carosin met en doute l'existence de la fièvre cérébrale, c'est à dire la fièvre continue, qui pour tous les autres médecins régnait en 1823 à Maurice. Puis, il demande si ce ne serait pas plutôt des fièvres adynamiques, et ataxiques, et sur ce condamne la saignée et le régime anti-phlogistique pour proposer le quinquina et l'opium..

Plus loin page 22, il parle des fièvres continues pour avertir de se précautionner contre le sulfate de quinine et de ne l'administrer que dans les fièvres où il existe une remittence ou une intermittence *appréciable,* et de l'employer alors avec hardiesse.

Evidemment, il y a dans les appréciations de M. Carosin, une confusion de termes que déplorera tout médecin : car, avant toutes choses, il faut appeler les choses par leurs noms.

En effet, qu'est ce que la fièvre adynamique et ataxique, qu'il prétend substituer à la fièvre cérébrale. Pinel, qui vivait encore en 1823, nous l'apprendra ; car elles sont de sa nosographie philosophique restée

si célèbre : elles sont dit-il, des fièvres putrides et malignes, ce qui veut dire des fièvres continues ; tout comme la fièvre cérébrale. Et comment M. Carosin, après tant de circonspection contre l'usage de la quinine dans les fièvres continues peut-il l'administrer dans les fièvres ataxiques et adynamiques, qui ne sont rien autre chose ? On pourrait encore lui demander qu'est-ce que la fièvre adynamique et ataxique où il a pu voir une rémittence ou une intermittence *appréciable* ? ou bien si c'était des fièvres intermittentes où sont les engorgements spléniques.

Ou la fièvre cérébrale, d'alors, était la fièvre continue, adynamique et ataxique ; ou bien, elle était la fièvre remittente ou intermittente : elle ne pouvait être l'une et l'autre à la fois. Il est clair que M. Carosin donnait la quinine dans une fièvre qu'il n'a pas su déterminer. Nous pouvons ajouter, quoiqu'en ait pu penser M. Carosin que la quinine n'est pas même tant à craindre, dans les fièvres continues sous les tropiques.

Agréez, Monsieur le Secrétaire mes civilités.

Fressanges, M. D.

Le Président prie le Secrétaire de vouloir bien communiquer cette lettre au Dr Poupinel de Valencé et il demande au Secrétaire si le Dr Meldrum n'a pas encore envoyé son travail sur la question.

Le Secrétaire répond qu'il n'a encore rien reçu.

Le Secrétaire dépose sur la table plusieurs coquilles terrestres et fluviatiles que le Revd. P. Hac-

quard, résidant à Mohamba, Zanguebar, lui a envoyées des montagnes Lousigom, *viâ* Zanzibar.

Le Dr Vitry propose de nommer le P. Hacquard membre-correspondant.

M. V. de Robillard dépose une brochure intitulée *Le Hoang-Nan*, remède tonquinois contre la rage, la lèpre et autres maladies par E. C. Lasserteur. Il croit qu'il serait bon de la référer à la Section de Médecine.

Le Secrétaire dit que le monument pour lequel les membres ont souscrit en mémoire de feu M. Louis Bouton, sera achevé le mois prochain. C'est une colonne sur laquelle il propose de mettre une simple épitaphe.

Sur une observation présentée par le Dr Vitry, le Dr Drouin est prié de donner à l'une des prochaines séances de la Société des renseignements sur le monument érigé à Commerson à la *Grande Retraite*, propriété de M. Bourgault, aux frais de la Société, de M. Liénard et des habitants de Flacq.

Le Secrétaire répondant à une question dit que ce n'est pas à cet endroit que Commerson a été inhumé.

Le Président croit pouvoir donner très prochainement des informations précises sur l'endroit où Commerson a été réellement inhumé.

Le Secrétaire répondant à M. de Robillard donne des reseignements sur les qualités du *Cullen* ou *Koulen*, plante qui est préconisée pour la guérison de l'asthme.

Une conversation a lieu sur différentes plantes auxquelles on attribue les mêmes qualités.

La séance est levée.

SÉANCE DU MERCREDI, 12 MAI

PRÉSIDENCE DE M. DE ROBILLARD

Présents : Dr. F. Antelme, F. Le Bobinnec, MM. C. H. de Caila, N. Desjardins, E. Dupont, G. Houët, P. Le Mière et A. Daruty, secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 8 avril dernier, est lu et adopté.

Le Secrétaire donne lecture de deux lettres : l'une de l'honorable V. Naz, C. M. G., président de la Société, et l'autre du Dr. C. Meldrum, F.R.S., vice-président, qui s'excusent de ne pas assister à la séance. Le Dr. Meldrum annonce qu'il soumettra à la séance de Juin, son travail sur le reboisement.

Le Secrétaire dit qu'il a reçu une correspondance de M. J. Liagre, secrétaire prepétuel de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, qui lui demande certains volumes des transactions de la Société, qui lui manquent.

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre de MM. Belhatte & Cie, libraires à Paris, qui ont reçu pour la Société un paquet d'envoi du muséum de Rio de Janerio, contenant les archives de cet établissement pour 1877 et les deux premiers trimestres de 1878.

Le Secrétaire annonce que M. Skey, a achevé le monument consacré à la mémoire de M. Louis Bouton.

M. de Caila demande que les membres du Comité se rendent aux Pamplemousses pour prendre livraison

de ce monument, afin que, comme trésorier, il puisse achever de payer l'entrepreneur qui a fini le travail.

A la suite d'une conversation entre le trésorier et le secrétaire, il est convenu que les membres du Comité seront invités à se rendre, Vendredi prochain, au cimetière des Pamplemousses pour s'assurer si le travail ne laisse rien à désirer.

Le Secrétaire communique une circulaire de M. L. Estourgies, de Bruxelles, qui suggère à la Société de s'abonner à la revue *Ciel et Terre* qui s'occupe des questions d'astronomie et de météorologie.

La Société approuve.

Le Secrétaire dépose le 6me volume, partie II, nouvelles séries du journal de la Société d'Agriculture de l'Inde.

M. V. de Robillard parlant d'un poisson nouveau dit : Messieurs, le hasard a mis en ma possession un poisson très curieux qui, jusqu'ici, n'avait pas été rencontré sur les côtes de Maurice. Pour l'obtenir, il a fallu la réunion de deux circonstances : d'abord qu'un requin l'avalât et ensuite que le requin fût pris ; c'est ce qui a eu lieu.

J'ai examiné tous les poissons empaillés et ceux conservés dans de l'esprit de vin qui se trouvent au Muséum Desjardins et qui lui ont été donnés par M. Liénard ; je ne l'ai point reconnu.

Nous savons que M. Liénard père s'était beaucoup livré à l'étude des poissons de Maurice et comme ce poisson ne se trouve pas dans la collection que son fils,

M. Elisée Liénard, a laissée au Museum, c'est une preuve qu'il ne l'avait pas obtenu.

J'ai trouvé ce poisson décrit dans l'histoire naturelle des poissons par Cuvier, sous le nom de *Monocentris Japonicus,* de Block. Il appartient à la famille des joues cuirassées ; non seulement il est cuirassé sur les joues, mais il a le corps entier cuirassé. Il est remarquable par les épines dorsales et ventrales dont il est armé et qui se reploient dans des coulisses.

Les écailles sont anguleuses, dentelées au bord, d'une dureté osseuse et couvertes de petites lames pointues dont l'ensemble forme une véritable cuirasse.

D'après Cuvier, ce poisson, à l'époque où il l'a décrit, n'avait été trouvé que dans les mers du Japon par le voyageur Thunberg qui en avait fait présent à un conseiller de la Compagnie des Indes nommé Radermacher et que Houttuyn a désigné sous le nom de *Gasterostius Japonicus,* dans les mémoires publiés par la Société Hollandaise des Sciences de Harlem.

Thunberg publia une autre description avec une figure fort exacte, en 1790, dans les mémoires de Stockolm, de l'Académie des Sciences de Suède, sous le nom de *Sciœna Japonica.* La description de Thunberg a servi de base à l'établissement du genre *Monencentris* de Block, en 1801.

La troisième description a été faite sur nature sur un spécimen recueilli aussi dans les mers du Japon, par M. Tilésius pendant son voyage avec l'amiral Krusenstern.

D'après Cuvier, il était naturel de croire qu'un poisson si singulier aurait été remarqué par les habitants du pays ; mais il n'en a trouvé aucune figure ni dans l'encyclopédie japonaise, ni dans l'ouvrage japonais sur les poissons de la bibliothèque du muséum, ni dans les recueils chinois sur les poissons.

Le spécimen que je viens d'avoir, ayant séjourné plusieurs jours dans le requin, a souffert dans la couleur des écailles et sur la tête. Le requin a été pris à environ deux milles de la côte, par 60 brasses de profondeur.

Sur la proposition du Secrétaire, des remerciements sont votés a M. V. de Robillard pour son intéressante communication.

Le Secrétaire présente un spécimen d'un arbre très curieux qu'il a trouvé à *Gros Bois* et dit au sujet de la maladie des embrevadiers, qu'il a observé un coléoptère qui pique la tige de cet arbuste, lequel périt huit jours après.

Le Secrétaire présente une magnifique collection d'oiseaux de Norwège, qui lui a été envoyée de Christiania par l'intermédiaire du Capitaine C. Kolderup.

M. N. Desjardins propose que le nom de feu M. Alfred Richard, l'éminent peintre créole, soit gravé sur l'Obélisque du Jardin Botanique des Pamplemousses ; mais après une conversation presque générale, il retire sa proposition.

Le Secrétaire dit que le Dr Poupinel de Valencé, le Rapporteur du Comité chargé d'étudier la question

de la création d'un Institut, étant absent, il croit pouvoir dire que le Comité doit présenter son Rapport rejetant la proposition de la Société d'Emulation Intellectuelle.

Diverses opinions sont alors émises, mais aucune décision ne peut être prise, la Société n'ayant pas encore reçu le Rapport du Comité.

Néanmoins, il est décidé que la question de l'Institut sera discutée à une séance spéciale.

La séance est levée.

SÉANCE DU MERCREDI, 16 JUIN 1880

PRÉSIDENCE DE M. ELECLÉZIO V.-P.

Présents : Le Dr. C. Meldrum, F. R. S., MM. C. H. de Caila, N. Desjardins, E. Dupont, P. Le Mière, J. Muller, les docteurs L. Drouin, A. W. Edwards, F. Le Bobinnec et M. A. Daruty, secrétaire.

Le procès-verbal de la réunion du 12 mai dernier est lu et adopté.

Le Président dit que l'honorable V. Naz, C.M.G., l'a prié de l'excuser auprès des membres présents, une affaire qui se déroule aux assizes l'empêche d'être présent.

Le Secrétaire donne lecture d'un rapport du conseil de la Société, en date du 19 courant, qui conclut en repoussant la proposition faite à la Société par la Société d'Emulation Intellectuelle, de nommer

des délégués chargés de s'entendre avec les délégués des autres Sociétés pour la création d'un Institut Colonial.

A la suite d'une discussion générale, la Société adopte à la majorité un amendement du docteur Edwards, appuyé par le docteur Meldrum et M. Le Mière, demandant que la Société nomme des délégués pour s'entendre avec les délégués des autres Sociétés pour décider s'il y a lieu de créer un Institut, et M. E. Leclézio, les docteurs Drouin et Edwards sont ensuite nommés pour représenter la Société.

Le Secrétaire donne lecture de la lettre suivante :

Beau Bassin, 16 juin.

" Mon cher Daruty,

" Je vous envoie quelques pierres volcaniques qui ont été trouvées dans les fouilles faites dernièrement à Beau Bassin, et parmi lesquelles vous trouverez une ou deux qui offrent tous les caractères de la lave poreuses. On en rencontre à 5 ou 6 pieds de profondeur où elles forment toute une couche du sol. Les vieux créoles que j'ai questionnés à ce sujet m'ont dit que ces pierres étaient plus communes aux Plaines Wilhems et à Moka que dans les autres districts de l'île.

" Ceci donnerait peut-être raison à Bory de St. Vincent lorsqu'il dit que le centre de l'île autrefois était la cavité d'un énorme volcan. Mais il faut dire que ce n'est qu'une supposition de sa part, car il avoue lui-même que Maurice est trop anciennement volcanisée pour pouvoir se former une opinion exacte sur la situation du cratère principal.

" Quoiqu'il soit, la constitution géologique de l'île est fort intéressante et mérite d'attirer l'attention de tous les membres de nos sociétés scientifiques et principalement de ceux de la Société Royale des Arts et des Sciences.

" Vous recevrez aussi un spécimen de l'insecte qui attaque les fruits du giraumon, et dont je vous ai parlé l'autre jour. C'est un très joli diptère d'un brun foncé sur le dos avec la tête d'un jaune orangé. Son corselet orné de six tâches jaunâtres placées sur les côtés et sa partie postérieure est à peu près de la même couleur. Les ailes sont transparentes, à reflets dorés ou vert-tendre suivant l'incidence des rayons lumineux. L'abdomen de forme ovale est d'un jaune fauve. A l'aide d'un petit dard dont cette mouche est pourvue, elle perce le fruit du giraumon et y dépose ses œufs. La partie piquée se ramollit instantanément et devient bientôt une pulpe dans laquelle éclosent les œufs. Les larves sont blanchâtres, molles et sans pattes.

" Pour empêcher les giraumons d'être attaqués par cet insecte, il faut cacher les fruits et les couvrir d'herbes dès qu'ils sont petits.

" Je n'ai pu étudier jusqu'ici leurs métamorphoses, mais aussitôt que je pourrai le faire, je ne manquerai pas de vous mettre au courant de mes recherches.

" Bien à vous d'amitié,

" J. E. Para."

Le Secrétaire dépose des coléoptères, des lépi-

doptères, des œufs d'oiseau et des coquilles terrestres qui lui ont été envoyés par M. Cowin, de Madagascar.

Des remerciements sont votés à M. Cowin.

Le Secrétaire dépose une copie du rapport du docteur Davidson sur le *béri-béri* et il propose que ce document soit référé à la section médicale.

La Société adopte la proposition du Secrétaire et vote des remerciements au docteur Davidson.

Le Dr. Edwards dit que c'est malheureux que le docteur Davidson n'ait pas songé à envoyer une copie de son travail à chaque médecin de la colonie et obtient que le rapport soit référé à la section médicale.

M. E. Dupont donne lecture d'un extrait d'une lettre du docteur Clarenc qui tient à la disposition de la Société la somme de $ 125 pour aider à décerner un prix à l'auteur de la collection complète des planches représentant les plantes médicinales de Maurice. Il dépose, comme exemple, un fascicule, d'un ouvrage publié à Londres, intitulé *Medicinal Plants,* par MM. Richard Bentley F.R.S., et Henry Trimen, M.D.,F.R.S.

Des remerciements sont votés au docteur Clarenc.

Le Dr. Edwards fait présent à la Société d'une peau de serpent de 15 pieds français, moins la partie de la tête, laquelle manque complètement. Cette peau vient de Natal et est celle d'un boa.

Des remerciements sont votés au docteur Edwards.

La séance est levée.

SÉANCE DU MERCREDI, 28 JUILLET 1880

PRÉSIDENCE DE M. E. LECLÉZIO P.-V.

Présents : Le Dr. C. Meldrum, F. R. S., MM. P. Le Mière, G. Houët, V. de Robillard, les docteurs L. Drouin, W. A. Edwards, H. D. Vitry et M. A. Daruty, secrétaire.

Le Président en ouvrant la séance, dit que l'honoroble V. Naz, C. M. G., lui a promis qu'il assisterait à la réunion, mais qu'il a dû être retenu par ses occupations plus longtemps qu'il ne croyait l'être.

Le procès-verbal de la séance du 16 juin dernier est lu et adopté.

Le Dr. Edwards, relativement au paragraphe du procès-verbal ayant trait au prix que le docteur Clarenc offre pour la publication d'un ouvrage sur les plantes médicinales de la colonie, suggère que le docteur Clarenc soit invité à faire partie de la Société.

Il ajoute, et ses paroles rencontrent l'adhésion de tous les autres membres, que c'est avec plaisir qu'il verrait le docteur Clarenc faire partie de la Société.

Le Président dit qu'il a souvent l'occasion de voir le docteur Clarenc et que, privément, il se propose de l'entretenir de la conversation qui vient d'avoir lieu.

L'honorable V. Naz arrive à ce moment et prend le fauteuil de la présidence.

Le Secrétaire donne lecture : 1o. d'une lettre de

M. G. W. Parker, datée d'Antananarivo, Madagascar, 11 juin 1880, dans laquelle il remercie la Société de l'avoir nommé membre correspondant ; et 2o. d'une lettre de M. N. Cantley, datée du Jardin Botanique des Pamplemousses, 26 du courant, dans laquelle il donne sa démission de membre de la Société, par suite de son prochain départ pour Singapore, et met ses services à la disposition de la Société dans le cas où il pourrait lui être utile à Singapore.

Le Président, appuyé par le Secrétaire, propose de nommer M. N. Cantley membre correspondant.

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Ed. Burgess, secrétaire de la Société d'histoire naturelle de Boston, qui accompagne divers bulletins, mémoires et rapports du Muséum de zoologie comparée, du collége Harvard, Cambridge, Massachussets. ainsi qu'un recueil des bulletins de l'Académie américaine des arts et des sciences.

Le Secrétaire, répondant à une question du docteur Edwards, dit que la Section médicale n'a pas encore examiné le rapport du docteur Davidson sur le béri-béri. La seule copie de ce travail que possède la Société est actuellement avec le docteur Le Bobinnec.

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre de MM. A. Lancaster et J. C. Houzeau, datée de Bruxelles 28 février 1880, qui adressent à la Société une notice relative à la publication prochaine par l'observatoire royal de Bruxelles d'une bibliographie générale de l'astronomie.

Le Dr. Edwards demande si la Société est en correspondance avec la Société des Sciences et des Arts de Bruxelles.

Le Secrétaire répond que la Société est en relation avec l'Académie et l'Observatoire de Bruxelles par l'intermédiaire de M. Estourgies, membre correspondant de la Société.

Le Secrétaire dépose quatre numéros de la gazette scientifique et hebdomadaire de Vénézuéla de mars 1879.

Il présente à la Société de la part de M. Gustave Audibert, de *Beau Séjour*, un intéressant spécimen de tératologie animale, c'est un cabri à huit pattes et à quatre oreilles dont les deux médianes sont, soudées ensemble. Il dit que le musée possède un spécimen presque semblable qui a été présenté, il y a assez longtemps, par le docteur Stadtmann et il promet de soumettre à la prochaine séance de la Société quelques extraits scientifiques sur ce genre de monstres.

Il dit, qu'il a reçu de M. C. E. Bewsher, pour le Muséum, un gros rat blanc pris à *Bon Air*.

Il lit ensuite une note sur l'action du lait de papayer sur le globule rouge du sang humain. Voici cette note :

" En faisant dernièrement quelques observations micographiques sur le sang humain, en la présence du docteur Fressanges, j'eus l'idée de me servir du lait du papayer, croyant pouvoir observer sous le microscope la digestion des globules par la *caricine* ; je fus

très étonné de voir au bout d'un instant une déformation singulière sur le globule rouge.

" Jai continué depuis ces observations et dessiné à la chambre claire une série de ces déformations.

" Vous savez que le globule rouge du sang de mammifère a la forme de disques déprimés vers le centre. Quelques minutes après leur contact avec le lait de papayer, les globules se déforment lentement en s'incurvant sur l'une de leurs faces et prennent au bout d'un instant la forme de calottes plus ou moins profondes ou évasées. Petit à petit, les bords de la calotte se retournent en dedans et finalement les bords s'appliquent l'un contre l'autre pour donner aux globules la forme qu'affecte le pollen de beaucoup de plantes, c'est à dire celle d'un petit grain fendu."

Il termine en disant qu'il se propose de continuer les observations qu'il vient de soumettre à la Société et qu'il en fera l'objet d'une prochaine communication.

Le Secrétaire, appuyé par M. E. Leclézio, propose comme membre M. Léon Ehrmann.

Le Dr. Vitry, appuyé par le président, propose également comme membre M. Emile Daruty.

Le Dr. Edwards demande si la Société fait des échanges pour le musée avec les diverses Sociétés scientifiques du monde.

Le Secrétaire répond que des échanges se font avec les Académies de Paris, de Bruxelles et d'autres Sociétés du même genre de l'Amérique.

Le Président dit que la Société a nommé des

délégues pour s'occuper avec les antres Sociétés de la création d'un Institut, que le rapport des délégués devait être soumis à cette séance, mais qu'il a prié le secrétaire de ne pas mentionner cette question sur l'ordre du jour parce qu'avant qu'une décision soit prise sur ce sujet par la Société, il croit qu'il est désirable de savoir quelle sera la loi proposée à cet égard. Il dit que le gouvernement attend une copie de la loi de la Nouvelle Zélande pour la préparation d'une ordonnance qui fondera l'Institut et qui décidera si les membres de chacune des Sociétés seront de droit membres de l'Institut, si la cotisation sera personnelle, etc. Il conclut en annonçant que le gouvernement a reçu un plan de Ceylan pour l'érection du monument de l'Institut.

Sur une observation présentée par le docteur Edwards, il est décidé que la Société demandera au gouvernement d'écrire au magistrat de Rodrigues pour que des mesures soient prises, lors des travaux de drainage qui seront faits à Rodrigues, pour que les os qu'on pourrait retirer des mares soient conservés parce qu'il se peut qu'on y rencontre ceux du *Solitaire* et de divers autres animaux qui ont entièrement disparu.

Le Président promet d'écrire à ce sujet au magistrat de Rodrigues et d'en entretenir le docteur Villemont qui part bientôt pour cette île ; il ne doute pas que ces messieurs ne se montrent disposés à se rendre au désir de la Société.

Diverses observations ont lieu entre les membres au sujet des fouilles à faire en Octobre prochain à la Mare aux Songes, au Grand Port, où l'on pense rencontrer des squelettes complets du *Dodo,* de la tortue de terre, et d'animaux dont l'espèce a entièrement disparu.

Une conversation a ensuite lieu au sujet de la prochaine exposition intercoloniale projetée pour l'année 1881.

Le Président dit que Son Excellence le gouverneur, ayant accueilli favorablement les deux demandes présentées par la Société Royale et par la Société d'Acclimatation, a fait une proclamation pour la protection, pendant cinq années, des oiseaux dont les noms lui ont été soumis et dont plusieurs espèces très intéressantes étaient appelées à disparaître si aucune mesure protective n'avait été prise.

Le Dr. Meldrum donne lecture des observations très intéressantes qu'il a faites sur le travail du docteur Fressanges concernant le reboisement de l'île.*

Des remerciements lui sont votés et la séance est levée.

SÉANCE DU MERCREDI, 22 SEPTEMBRE 1880

PRÉSIDENCE DE M. E. LECLÉZIO, V.-P.

Présents : le Dr. C. Meldrum, F.R.S., les docteurs F. Antelme, L. Drouin, F. Le Bobinnec, C. Pou-

---

* *Voir l'Appendix A.* Evidence taken before the Sanitary Commission, at a Meeting held at Government House, Port Louis, on the 27th February 1882, *par le Dr. C. Meldrum, F. R. S.*

pinel de Valencé, MM. N. Desjardins, P. Le Mière, J. Muller et A. Daruty, secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 22 juillet dernier est lu et adopté.

Le Secrétaire dépose :

1o. Le Bulletin de la Société des sciences et arts de l'île de la Réunion pour l'année 1879.

2o. Les Bulletins des réunions scientifiques de la de la Société Zoologique de Londres pour novembre et décembre 1879, janvier et février 1880.

3o. Les Mémoires, vol. III, 1ère partie, No. 12, et les procès-verbaux, vol. XIX. 34. XXXI de la Société d'histoire naturelle de Boston, Etats Unis d'Amérique.

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Anderson qui suggère de nommer membre correspondant le docteur Ed. Killias, président de la Société d'histoire naturelle de Coire, Grison, Suisse.

Le Secrétaire dépose deux brochures rédigées par le docteur Killias et une notice sur les eaux du Tarasp-Schuls, Basse Engadine, canton des Grisons, par le docteur Killias, traduit par Nicati—Paris 1879.

Le Secrétaire, appuyé par le président, propose le docteur Killias comme membre correspondant.

Le Secrétaire donne lecture de la lettre suivante :

Beau Bassin, 22 Septembre.

" Mon cher Daruty,

" Fidèle à ma promesse, je viens compléter aujourd'hui mes notes sur l'insecte qui attaque les courges,

et dont j'ai pu étudier les métamorphoses. Je regrette toutefois de ne pouvoir vous dire à quel genre appartient ce diptère, bien qu'il paraît avoir beaucoup de rapport avec le Dacus ; il n'est décrit dans aucun des ouvrages d'histoire naturelle que j'ai en ma possession, et je ne pense pas que vous en trouviez la description dans les traités d'entomologie de la bibliothéque de la Société. J'en ai envoyé quelques échantillons par la dernière malle au professeur Martins, de Montpellier, et j'espère que ce savant naturaliste le déterminera.

" Ainsi que je vous le disais dans ma dernière lettre, la femelle de ce diptère est pourvue d'un petit dard à l'aide duquel elle perce le fruit des courges et pond. Chose curieuse, la partie piquée se ramollit instantanément comme si la mouche contenait un venin qui aurait la propriété de ramollir la pulpe afin d'offrir un milieu favorable à l'éclosion des larves. La disection d'une des femelles, accompagnée de l'examen microscopique ne m'ont fait découvrir pourtant aucune glande à venin. Après avoir pondu quelques œufs, elle se nettoie, elle se délasse, en passant ses pattes sur sa tête, sur ses aîles et sur toutes les autres parties de son corps. Puis elle s'envole, et va chercher un autre fruit pour y déposer d'autres œufs ; elle répète cette manœuvre jusqu'à ce qu'elle ait placé ainsi tous ses œufs. Ceux-ci, d'un blanc irisé, sont trois à quatre fois plus longs que larges.

" Les larves qui naissent des œufs sont blanchâres, molles, sans pattes, avec de petits yeux noirs.

Elles passent une quinzaine de jours dans la pulpe en s'y creusant des galeries et en y laissant toutes leurs déjections qui déterminent bientôt la décomposition du fruit.

" Quand les larves sont arrivées au terme de leur développement, leur peau se contracte, leur corps diminue de longueur et se transforme en une coque ovalaire, qui ne tarde pas à brunir, c'est la crysalide de l'insecte.

" Douze à treize jours après la métamorphose de la larve en nymphe, la mouche pond et meurt.

" Telles sont mes observations sur cet insecte, et si vous pensez qu'elles peuvent intéresser la Société, je vous autorise à les lui communiquer.

" Je vous envoie pour le Muséum un très beau spécimen de coco de mer des Seychelles—*Lodoicea Sechellarum*—qui m'a été offert par un de mes amis M. Victor Singery. Ce qui fait la curiosité de ce spécimen ce sont ses lobes qui sont au nombre de trois. Puisse-t-il occuper une place intéressante dans la collection que vous avez déjà.

" Bien à vous d'amitié,

" J. E. Para. "

Des remerciements sont votés à M. Para.

Le Secrétaire dépose une photographie du *Pandanus Seychellarum* qu'il a déposé à la dernière réunion, cette photographie est l'œuvre de M. Muller.

Le Dr. Edwards dit qu'on devra se servir de la photographie lorsqu'on voudra avoir un travail sur les

fruits de Maurice, travail pour lequel le docteur Clarenc propose de faire un don en argent.

Le Dr. Meldrum donne lecture d'une note qu'il a préparée au sujet des tâches du soleil. Le docteur Meldrum dit que nous sommes entrés dans une période qui pourrait une de ces nuits nous faire voir une aurore comme celle qui a eu lieu en février 1872. Il appelle l'attention des observateurs sur la partie méridionale du ciel où ce phénomène pourrait se présenter.

Le Secrétaire dit qu'il y a quelques années, il a été publié une flore de Maurice et des Seychelles par M. Baker qui n'a décrit que trois familles de cryptogames. Il se propose depuis quelque temps de continuer ce travail et il soumet des spécimens de mousses hépathiques, champignons, lichens et algues. Il demande aux membres de l'aider en lui adressant les spécimens qu'ils pourraient se procurer.

Le Secrétaire donne quelques détails sur un insecte qui attaque les cannes et qui est connu depuis assez longtemps à Maurice. Il signale ce fait que les petits au nombre de 30 à 40 sortent du corps de leur mère à reculons.

Le Secrétaire présente un envoi du gouvernement : un des vingt-et-un petits trouvés dans le ventre d'un requin tigré pris au pavillon, tout dernièrement.

Le Docteur Drouin regrette que le requin tigré dont il vient d'être fait mention, n'ait pas, ainsi que tous ses petits, été envoyés pour être conservés au muséum.

MM. Léon Ehrmann, Emile Daruty et J. Jacobs, proposés à la dernière séance, sont élus membres à l'unanimité.

La séance est levée.

SÉANCE DU 29 OCTOBRE 1880

PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE V. NAZ.

Présents: MM. V. de Robillard, J. E. Daruty, Jacobs, H. C. de Caila, les Drs. Drouin, Vitry, le Rev. Walshe et M. A. Daruty, Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. DE ROBILLARD donne lecture du travail suivant qu'il a fait sur certaines coquilles recueillies par lui, après la dernière bourrasque qui a eu lieu en pleine mer et dont M. Meldrum a entretenu la Société à l'une de ses dernières séances :

" Depuis plus de quarante ans, je m'occupe de conchyliologie et je n'avais pas encore été témoin du fait qui vient de se passer au sujet de molusques qui vivent en haute mer et qui appartiennent au genre Hétéropode, dont la première famille est représentée par les Janthines.

" L'auteur de la Création a placé la vie partout, on la trouve dans toutes les parties de l'océan dans ses profondeurs, à sa surface et sur toutes les côtes des

continents et des îles ; loin des côtes vivent des créatures tellement fragiles et délicates qu'elles s'y brisent lorsqu'elles les atteignent par accident.

" Les Janthines habitent les mers chaudes et tempérées et forment de grands bans ; elles se tiennent particulièrement dans certaines localités de l'océan, qu'elles ne quittent que lorsqu'elles sont dispersées par des phénomènes météorologiques, ce qui vient d'avoir lieu.

" Du 8 au 12 courant, ainsi que l'a annoncé le Dr. Meldrum, il a régné une forte bourrasque entre le Cap et Maurice, ayant voyagé de l'Ouest à l'Est : les vents ont commencé à se faire sentir du N., N.O.O., S.O., et se sont terminés par une forte brise du S. La mer était houleuse et grosse à cette époque, ce qui indiquait qu'elle était très agitée à une certaine distance de l'Ile.

" Du 10 au 12 courant, sur différents points de l'Ile, au Grand Port, à la Savane, à la Petite Rivière et à la Grande Baie, on a recueilli en grand nombre des Janthines vivantes. Je suppose que le banc qui se trouvait sur le passage de la bourrasque aura été déplacé par les vents qui ont régné et qui l'ont poussé sur l'Ile. Je pense qu'on a dû en rencontrer sur les côtes de l'Ile de la Réunion. Il y en avait deux espèces, la plus grande décrite par Leach sous le nom de *fragilis* et une autre qui me paraît être la *Janthina vinsoni*, décrite par Deshayes.

" Je présente le pédoncule auquel sont fixés les

pieds du mollusque et qui se compose d'une réunion de vésicules d'un blanc brillant et argenté, remplies d'air, et qui servent à contenir l'animal à la surface des flots et à aider la locomotion.

" Un fait fort curieux et que je ne trouve rapporté dans aucun ouvrage, c'est la présence de cirrhipèdes sur toutes ces coquilles. Ils appartiennent à la famille des anatifes, qui se fixent généralement sur les bois flottants et sous les navires qui font une longue traversée.

" Une particularité encore plus curieuse, c'est que sur les Janthines où étaient fixés les anatifes se tenaient de petits crustacés, d'un blanc bleuâtre.

" Parmi les Janthines flottaient des zoophites appartenant à la division des Siphonophores et au genre Porpit ; le zoophite était d'une belle nuance bleue et me paraît être le Porpita chrysocoma, décrit par Lesson. Ils auront voyagé avec le banc des Janthines.

" Ce n'est pas la première fois que je vois de petits crustacés vivre parmi les anatifes ; il y a quelque temps un pêcheur a rencontré en mer une pièce bois couverte d'anatifes de l'espèce connue sous le nom de *Pentelasmis anatifera,* et parmi lesquels se trouvait une certaine quantité de petits crustacés plats, d'une couleur rousse, dont je présente un spécimen.

" Le célèbre Cuvier et d'autres zoologistes ont considéré les cirrhipèdes, comme appartenant aux mollusques, quoique offrant quelques rapports avec les articulés. M. de Blainville les a considérés comme un

groupe intermédiaire entre ces deux embranchements du règne animal.

" M. le docteur Martin St. Ange, naturaliste, d'après l'examen complet qu'il a fait de leurs divers systèmes organiques, établit que les cirrhipèdes, au moins les pédiculés de Lamark, ceux qu'il a suffisamment étudiés, sont de véritables articulés, offrant des rapports nombreux avec les annélides et les crustacés, ce qui établit le passage naturel entre ces derniers et les annélides, qu'il classe après les cirrhipèdes.

" Cette opinion est confirmée par les remarques des grands naturalistes qui ont observé que tout est lié dans la création et que le passage d'un genre à un autre est opéré d'une manière graduelle."

Des remercîments sont votés à M. de Robillard pour son intéressante communication.

M. A. Daruty fait quelques observations sur des *mollusques nudibranches* qu'il a trouvé loin des rivages. Il a reconnu parmi, des *glaucus* d'un bleu argenté et des *hexabranchia,* d'une couleur orange avec des points rouges sur les bords.

M. A. Daruty soumet à la Société un crustacé très curieux, ainsi qu'une plante de la liane sans fin, appelée scientifiquement : *Cassytha filiformis.* C'est une plante parasite et le Secrétaire en fait voir les suçoirs.

Le Dr. Vitry dit qu'il a eu occasion, ces jours derniers, de se rendre à la Rivière Noire et il a pu constater plusieurs plants de cannes dont la pulpe

saccharine était entièrement dévorée par les *carias* bien que l'enveloppe fût intacte.

Le Dr. Drouin lui demande si ces cannes ne se trouvaient pas à proximité de quelques immeubles en ruines.

Le Dr. Vitry répond que ces cannes étaient en *plein champ* et qu'il se trouvait parmi elles quelques pieds de bois noir.

M. de Caila dit qu'il a quelques renseignements à demander au Secrétaire au sujet du nom du gouverneur Sir G. F. Bowen qui se trouve inscrit sur l'obélisque du Jardin des Pamplemousses...

L'Honorable Naz l'interrompt et lui répond qu'il est chargé par Sir G. Bowen de faire ses excuses à la Société Royale des Arts et des Science et de lui donner quelques explications à ce sujet. Le gouverneur était allé au Pamplemousses, il y a quelque temps, et à la suite d'une conversation qu'il a eue avec M. Cantley, ce dernier a fait observer à Son Excellence qu'ayant rendu de grands services à la Colonie en y favorisant l'introduction de diverses plantes, il était juste que le nom du gouverneur fût gravé sur la colonne Liénard. Sir G. Bowen a fait remarquer au directeur d'alors du Jardin que, pour obtenir une pareille faveur, il y avait quelques formalités à remplir ; M. Cantley a répondu à cela qu'il se chargerait de régulariser les choses ; et comme ce dernier devait quitter bientôt la colonie, il n'a sans doute rien trouvé de mieux que de faire inscrire le nom de Sir G. Bowen le plus tôt possible sans en

obtenir l'autorisation de la Société Royale des Arts et des Sciences.

M. DE CAILA : Mais je crois qu'il ne figure sur cette colonne que les noms des personnes mortes.

LE DR. DROUIN : Je trouve que c'est un abus de pouvoir de la part d'un simple employé du Jardin Botanique, comme M. Cantley de faire inscrire sur cet obélisque les noms de qui bon lui semble.

M. J. E. DARUTY : Sir G. Bowen savait à quoi s'en tenir sur ce sujet ; puisque, depuis son arrivée à Maurice, on a fait près de lui les démarches nécessaires pour inscrire le nom de M. Louis Bouton sur cette colonne.

L'HONORABLE NAZ dit que le Gouverneur regrette énormément ce qui est arrivé. L'honorable membre n'a eu connaissance de ce fait que par un journal qui en a fait allusion dernièrement. Il donne lecture de la lettre que M. Liénard a adressée à la Société en 1859 lorsqu'il lui a offert cette colonne.

M. EMILE DARUTY dit que que l'on devrait faire un règlement auquel la Société se conformerait lorsqu'il s'agirait de l'inscription des noms sur cette colonne.

M. DE CAILA : Je trouve en effet que nous devrions prendre une décision quelconque à ce sujet, car, par exemple, si demain, l'honorable Broome, qui a été promu au grade de lieutenant-gouverneur, désire, lui aussi, voir son nom sur l'obélisque en question, il pourra obtenir du directeur du Jardin qu'il satisfasse

à son désir sans même consulter la Société. Eh bien, on ne devrait pas tolérer des choses semblables.

L'hon. Naz propose que l'on écrive officiellement au directeur du Jardin des Pamplemousses pour l'informer qu'aucun nom ne peut être inscrit sur l'obélisque sans l'ordre du gouverneur à la suite d'une recommandation faite par la Société à cet effet.

Cette proposition est adoptée.

Le Secrétaire dit qu'il a reçu une lettre du Colonel N. Pike par laquelle il lui dit qu'il a remis à M. Horne pour être offerts à la Société plusieurs dessins de poissons. Le Secrétaire dit que M. Horne devait les lui remettre à cette séance.

Le docteur E. Desenne, proposé à la dernière séance, est élu membre de la Société.

L'hon. Naz dit qu'il convoquera prochainement une réunion pour examiner la question de l'affiliation de la Société à l'Institut de Maurice. La première pierre de cet édifice sera posée le 23 Novembre avant le départ du gouverneur.

La séance est levée et le Conseil se réunit pour prendre une décision au sujet des membres de la Société qui n'ont pas versé le montant de leurs quotités depuis plusieurs années.

SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 1880

PRÉSIDENCE DE SIR VIRGILE NAZ, K.C.M.G.

Présents : Le docteur C. Meldrum, F. R. S., et M. E. Leclézio, *vice-présidents ;* les Honorables C. Antelme, C.M.G., et J. Fraser ; le révérend S. Walshe, les docteurs E. Desenne, Drouin et Le Bobinnec ; MM. C. H. de Caila, N. Desjardins, E. Dupont, H. Finniss, H. de Haig, George Houët, Legall, P. Lemière, J. E. Para, V. de Robillard et A. Daruty, *secrétaire.*

Le procès-verbal de la séance du 29 Octobre dernier est lu et adopté.

Le Secrétaire offre de la part de M. Albert Lucas un albatros.

Le Secrétaire dépose de la part du docteur Emile Desenne la thèse qu'il a faite lors de sa réception à la faculté de médecine de Paris et qui a pour titre : *Étude sur l'analgésie thérapeutique locale déterminée par l'irritation de la région similaire du côté opposé du corps.*

La Société remercie le docteur Desenne.

M. Para offre à M. Daruty des échantillons de mousses pour l'aider dans ses recherches botaniques.

M. Daruty remercie M. Para.

Le Secrétaire : Messieurs, je prie la Société de se joindre à moi pour féliciter le président de la haute

dignité qui vient de lui être conférée. Il a été pendant plusieurs années notre président et nous a rendu d'importants services. J'espère que vous m'approuverez. (Approbations unanimes.)

Le Président : Je remercie bien mon ami le Secrétaire et vous tous, Messieurs, des félicitations qui me sont adressées et que vous avez approuvées de la manière la plus flatteuse pour moi. En effet, Sa Majesté vient de m'accorder une bien haute distinction que je considère plutôt comme un compliment adressé à la colonie qu'à un de ses membres individuels. Quoi qu'il en soit, je considère qu'il est toujours de mon devoir de faire de mon mieux pour contribuer au bien-être et à la prospérité de mes concitoyens. (Approbation générale).

Le Président : Messieurs, je crois qu'un membre a une proposition à vous faire, je donne la parole à l'Honorable C. Antelme.

L'Honorable C. Antelme, C.M.G. : Messieurs, avant de vous lire cette proposition, je vous demanderai la permission de dire quelques mots.

Je vous avoue que j'ai été très sensible à ce qui s'est passé à l'occasion de l'inscription du nom du Gouverneur sur la Colonne Liénard, par la seule raison que cet incident a paru faire de la peine à Son Excellence le Gouverneur.

Je crois que nous devons tous essayer d'effacer toute impression fâcheuse qu'il pourrait encore en ressentir.

Il y a, Messieurs, deux forces irrésistibles dans le monde : La première, je crois qu'il ne doit pas y avoir de différence d'opinions à cet égard entre nous : c'est la beauté.

Il y a longtemps que les poètes nous ont appris qu'Hélène était plus irrésistible qu'Hercule ; mais il y a une autre force dont je vais vous parler et qui a aussi sa puissance dans le monde : c'est celle de la force majeure.

Vous vous trouvez en présence d'un cas de force majeure en ce qui concerne l'inscription du nom du Gouverneur sur la Colonne Liénard.

Il est, vous le savez, tout-à-fait étranger à ce qui s'est passé. Il n'a violé aucun règlement, il n'a pas recherché cet honneur, et s'il lui a été conféré, c'est qu'un officier des Jardins Botaniques, agissant contrairement au précepte de Talleyrand, c'est-à-dire oubliant qu'il ne faut pas faire trop de zèle, s'est permis d'inscrire le nom de Son Excellence sur cette Colonne.

Il en est résulté des interprétations peut-être un peu trop hâtives qui ont naturellement peiné le Gouverneur ; mais depuis, influencé par les sentiments généreux qui lui ont été exprimés par tous ceux qui ont pour lui de la sympathie, il a considéré les choses dans leur rigoureuse exactitude et il a compris qu'on n'avait eu aucune mauvaise intention en relatant les faits tels que l'on croyait qu'ils s'étaient passés.

Maintenant, comment sortir de cette position ? J'ai réfléchi très sérieusement sur cet incident et je

crois qu'il n'y a que trois alternatives : ou bien de détruire la colonne et de la remplacer, ce qui serait puéril et constituerait un acte de vandalisme propre à nous rendre la risée peut-être du monde entier ; ou bien de donner à Son Excellence le conseil de se donner la mort pour qu'on puisse ensuite inscrire son nom sur la colonne, ce qui n'est pas sérieux ; ou bien d'accepter le fait accompli, c'est-à-dire le résultat d'un fait sur lequel la Société n'a eu aucun contrôle.

C'est cette manière d'envisager les choses qui me paraît la plus raisonnable, la plus digne, et qui correspond le mieux aux sentiments chevaleresques de la race dont la plupart d'entre nous sont issus. En conséquence je viens vous proposer cette résolution :

" La Société Royale des Arts et des Sciences reconnaît que Son Excellence Sir George F. Bowen, patron de la Société, en offrant une partie du Réduit pour l'établissement d'un jardin public d'acclimatation, en introduisant et en propageant à Maurice plus de 30,000 plants des différentes variétés d'eucalyptus et en s'efforçant d'obtenir le reboisement de la colonie, entr'autres services, mériterait d'être inscrit sur l'obélisque Liénard au jardin des Pamplemousses, si le désir du donateur n'en excluait pas les vivants.

" Le nom de Sir George Bowen ayant été inscrit sur l'obélisque par un malentendu d'un employé du gouvernement, la Société Royale des Arts et des Sciences prie Son Excellence de consentir à ce que son nom y reste inscrit par une exception spéciale. "

Voilà, Messieurs, la proposition que j'ai l'honneur de vous faire et cela m'amène à vous parler d'un fait qui peut-être, pour ceux qui n'y ont pas accordé la même attention que moi, a pu paraître de peu d'importance.

Je vous parlais des efforts qu'a faits Son Excellence pour protéger la culture de l'eucalyptus dans ce pays.

Je bornerai mes observations à ce point de vue, et peut-être plusieurs d'entre vous trouveront assez extraordinaire que j'émette cette opinion que, dans un avenir bien plus prochain qu'on ne le pense généralement, l'eucalyptus est appelé à assainir, à reboiser et à enrichir ce pays.

Mais ce n'est qu'après une étude approfondie et après m'être entouré de renseignements, que je suis arrivé à cette conclusion.

L'Inspecteur des Forêts de l'Inde M. Thompson, dans un Rapport qu'il a publié l'année dernière, sur les forêts de ce pays, dont il a l'administration, constate un fait très remarquable : c'est que dans une certaine province de l'Inde, un seul de ces arbres au bout de douze ans, a produit pour £ 20 de bois.

Il a été prouvé par des documents que j'ai eus en ma possession, qu'en Algérie et dans les environs de Rome, partout où l'on a cultivé l'eucalyptus sur une grande échelle, la fièvre a disparu.

Je fais la remarque que l'on dit que cette essence ne peut être cultivée ici sur une grande échelle, parce qu'elle ne résiste pas aux ouragans.

Sur ce point, je vous dirai que nous pouvons nous rassurer.

J'ai lu dans un ouvrage qui m'a été prêté et qui est dû à la plume d'un savant de l'Algérie, qu'on était arrivé à trouver un moyen infaillible de donner à l'eucalyptus la force de résister aux ouragans. A cet effet, des instructions ont été envoyées récemment par M. Chéri Liénard à son administrateur à *Chébel* que je prendrai la liberté de vous lire.

M. Liénard est un habitant qui a été et qui est encore très utile au pays. Vous verrez combien ce qu'il écrit est encourageant pour la culture de l'eucalyptus.

Voici ce qu'il écrivait déjà au mois d'avril :

" 30 Avril.

" Mon cher Monsieur,

" Quand il y a déjà longtemps, j'envoyais des masses de graines d'eucalyptus à mon ami ***, c'était pour qu'il n'y eût pas de fièvres à *Chébel*. Il n'a pas suivi les instructions que je lui avais données de couper *la plante au ras de terre tous les* 25 *ou* 30 *jours*. C'est réellement bien fâcheux car en détruisant la fièvre à *Chébel* par l'eucalyptus, mon exemple aurait été suivi et il n'y aurait plus eu cette peste à Maurice.

" Si jusqu'à ce jour Maurice n'est pas couverte d'eucalyptus, ce n'est pas parce que cet arbre ne s'y plaît pas, mais plutôt parce que s'y plaisant trop, il *pousse trop vite et est abattu par la moindre brise*. En employant le *modus faciendi* que je vous indique, vous

aurez sûrement des eucalyptus à *Chébel*, et ce sera chose très désirable. J'ai souvent dit à *** et je l'ai répété à P. que l'eucalyptus, lorsqu'il a 10 à 12 ans est le plus solide et le plus résistant de tous les arbres. J'ai eu l'occasion d'en avoir la conviction à Nice, ou après un fort coup de vent, j'ai vu les plus beaux arbres abattus et les eucalyptus debout dans toute leur force ayant conservé toutes leurs feuilles, ce qui, je vous le dirai, m'a le plus frappé, car il n'y avait plus vestige de feuilles sur d'autres arbres.

" M. Lacaze, de la Réunion, que j'ai vu hier....."
— Vous savez que M. Lacaze est un des médecins les plus distingués de la Réunion, un homme très savant, qui s'occupe de sciences naturelles.....

Le Président : M. Lacaze a écrit l'histoire de Madagascar.

L'hon. C. Antelme reprend la lecture de cette lettre :

" M. Lacaze, de la Réunion, que j'ai vu hier arrivait d'Algérie, de Nice, de Menton, de Cannes; etc. ; il a vu de magnifiques Eucalyptus dans toutes ces localités et en est enthousiasmé ; il dit que c'est la plus précieuse des acquisitions pour tous ces pays, ce sera leur providence. Les Trappistes qui en ont de grandes plantations disent que là où il y a des eucalyptus, la fièvre ne se montre plus et que c'est le plus solide et le meilleur des bois. Ils n'emploient pas d'autre bois pour toutes leurs constructions."

La lettre suivante est tout aussi concluante.

Il écrit le 21 juin :

" 21 Juin 1880.

" Mon cher Monsieur,

" Je regrette beaucoup que vous et votre famille ayez eu la fièvre et surtout que vous l'ayez eu à *Chébel* qui, depuis longtemps, serait à l'abri de cette peste si on avait voulu se conformer aux instructions que j'avais données il y a déjà assez longtemps. Mais je vois, d'après votre lettre, que vous n'avez pas l'intention de faire comme vos devanciers, ce qui me laisse espérer que, dans quelques années, *Chébel* sera débarrassé du fléau qui désole Maurice. Les graines d'eucalyptus que vous avez plantées ne sont pas, je crois, le globulus. C'est cette sorte qu'il faudrait planter, parce qu'elle a partout fait ses preuves : en Algérie, en Corse et autres lieux. *N'oubliez pas qu'il faut veiller les plants et les couper ou arrêter tous les* 30 *ou* 40 *jours* de manière à ne pas les laisser abattre par le vent. Les Eucalyptus globulus lorsqu'ils ont 10 ou 12 ans, sont les arbres les plus résistants. Je crois vous avoir déjà dit que ces arbres, après un fort coup de vent à Nice, avaient conservé leurs feuilles et étaient restés crânes et fiers lorsque les plus beaux arbres autour d'eux jonchaient le sol. Les eucalyptus seront une providence pour Cannes, pour Nice, pour Menton, pour la Corse, pour l'Algérie et pour le midi de la France. Non-seulement ils anéantissent les miasmes, mais par leur bois ils sont une fortune pour tous ces

pays. J'avais l'espoir de faire une forêt de *Chébel*, ce serait fait maintenant si on m'avait écouté. "

Enfin voici une dernière lettre du 12 Septembre sur le même sujet :

" 12 Septembre 1880.

" Mon cher Monsieur,

" J'espère comme vous que les plantations d'eucalyptus que vous êtes à faire vous préserveront plus tard de la fièvre à *Chébel* si ceux qui vous ont devancé avaient voulu planter les immenses quantités de graines que j'ai envoyées. N'oubliez pas, je vous prie, *qu'il faut planter les eucalyptus profondément et qu'il est urgent de les couper tous les mois afin que la force de végétation se porte plutôt sur les racines que sur les feuilles et les branches.* Je vous ai dit, je crois, que j'ai pu constater par moi-même à Nice et à Menton, que les eucalyptus de dix ans résistaient aux plus forts coups de vents. Combien je regrette que vos prédécesseurs n'aient pas voulu suivre mes instructions et comprendre l'immense service qu'ils auraient rendus au pays en donnant à la culture des eucalyptus tous leurs soins, toute leur sollicitude, combien aussi ils m'eussent été utiles en couvrant *Chébel* d'eucalyptus. "

J'ajouterai ceci : c'est que dans ma solitude de la *Plaine Sophie*, je suis à faire une expérience conforme à ces instructions, et tous les jours j'acquiers la conviction que M. Liénard est dans le vrai et que les eucalyptus ont une pousse tellement rapide qu'en

suivant ses indications cet arbre viendra parfaitement dans ce pays et l'assainira complétement.

C'est ma profonde conviction et j'ai la plus grande confiance que cela se réalisera.

Je crois donc, en présence des explications que je viens de vous donner, que sir George Bowen a quelques droits à la reconnaissance du pays et de la Société royale des arts et des sciences pour avoir fait les efforts les plus énergiques pour arriver à assainir et à reboiser ce pays, pour avoir toujours protégé la Société d'Acclimatation, pour avoir ouvert sa pépinière à tout le monde, et pour avoir distribué plus de 30,000 plants d'eucalyptus dans la colonie.

J'espère donc que nous le traiterons mieux que nos pères n'ont traité Labourdonnais lorsqu'il a introduit le manioc à Maurice.

J'ai eu l'occasion de lire, il y a peu de temps, un de ses mémoires où il se plaint amèrement de l'indifférence de nos ancêtres, des efforts qu'il a dû employer pour les faire cultiver le manioc. Il raconte qu'ayant remarqué qu'après les coups de vent de très grandes disettes se faisaient sentir, il eut l'idée de faire venir du manioc du Brésil. Lorsqu'il en parla aux habitants, on montra la plus grande indifférence. Personne ne voulut en planter. Il déclare qu'il fut forcé de faire une ordonnance qui obligeait chaque habitant à planter 500 fossés de manioc.....

Le Président : Par tête d'esclave.

L'Honorable C. Antelme : Je ne sais pas, je crois

que c'est 500 fossés par habitant. Ainsi on a douté des propriétés du manioc, mais on ne peut nier que l'eucalyptus sera un arbre très précieux pour la colonie.

Maintenant, Messieurs, je vous demanderai de voter ma proposition et je suis persuadé que vous l'adopterez à l'unanimité.

M. E. Leclézio : J'appuie la proposition de l'honorable Antelme, je n'entrerai pas dans aucun détail parce que l'honorable Antelme s'est chargé de développer complètement sa motion.

Le Président : Messieurs, je crois qu'il n'y a pas de dissidents, je proposerai donc de voter cette proposition par acclamation.

La Société approuve, et la proposition de l'honorable C. Antelme est adoptée à l'unanimité.

Le Secrétaire : Messieurs, il y a eu hier une séance de la section médicale, dont je vais vous rendre compte.

Il lit le rapport du comité sur le travail du docteur Davidson ayant trait à la fièvre aigüe hydropique. (*Voyez l'Annexe B.*)

La Société approuve le rapport et décide qu'il sera imprimé et que des copies en seront envoyées à tous les journaux et à tous les membres.

M. Georges Houet : Je demanderai que les convocations qui sont envoyées aux membres, portent l'ordre du jour de chaque séance. Telles qu'elles sont faites actuellement, on ne sait jamais quelles sont les questions qui doivent être discutées.

Le Docteur Meldrum : J'appuie cette proposition. En effet, d'après les règlements de la Société, tels que je les comprends, la question de la colonne Liénard n'aurait pas dû être soulevée à la dernière séance. Aucune question ne peut être discutée, si elle n'est portée à l'ordre du jour. Si les membres avaient su que cette question devait être discutée, ils se seraient rendus à la séance, mais n'en sachant rien, ils se sont abstenus. Si l'on avait procédé régulièrement, la question n'aurait jamais été discutée.

La proposition de M. Houët est ensuite adoptée.

M. de Caila : Je demanderai au Secrétaire d'avoir soin d'adresser des convocations à tous les membres. Je n'ai su qu'il y avait une séance aujourd'hui que par une démarche privée qui m'a été faite à deux heures moins un quart.

Le Secrétaire : La faute est à la poste où toutes les convocations ont été remises.

L'incident n'a pas de suite.

La séance est levée.

SÉANCE DU JEUDI, 23 DÉCEMBRE 1880

PRÉSIDENCE DE M. E. LECLEZIO, VICE-PRÉSIDENT

Présents : le docteur Meldrum, F.R.S., le révérend S. Walshe, les docteurs F. Antelme, E. Desenne et F. Le Bobinnec, MM. Ev. de Chazal, E. Dupont, N. Desjardins, Georges Houët, V. de Robillard et A. Daruty, *secrétaire*.

Le procès-verbal de la séance du 11 novembre dernier est lu et adopté.

Le Secrétaire dépose les imprimés suivants reçus de l'exterieur :

Les numéros de 198 à 205—du 20 novembre 1879 à juin 1880—des travaux de la Société royale de Londres.

Le rapport annuel du commissaire de l'agriculture pour l'année 1878, daté de Washington,

Le rapport annuel du comité des régents de l'institution *Smithsonian* pour l'année 1878, daté également de Washington.

Le Secrétaire dépose aussi une certaine quantité d'os appartenant à divers animaux et trouvés dans les fouilles qui sont faites pour les travaux de fondation de l'*Institute.*

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre de Monseigneur l'Evêque de Maurice qui regrette que ses obligations l'empêchent d'assister à la séance et de prendre part à la discussion de l'intéressante question du darwinisme portée sur l'ordre du jour. Sa Grandeur propose comme membre de la Société, le Révérend Digby Marsh Berry, M.A. Oxon, chapelain anglais de la Cathédrale St. James. Il a accompagné sa lettre d'un envoi à la Société de l'ouvrage : *Scripture and Science, not at variance,* de feu le regretté archidiacre Pratt, de Calcutta, qui s'était hautement distingué à Cambridge et qui jouissait en Angleterre et dans l'Inde d'une réputation méritée dans les lettres en général et dans la philosophie.

Le Docteur Meldrum appuie la proposition faite par Monseigneur l'évêque de nommer membre le révérend D. M. Berry.

Des remerciements sont votés à Monseigneur l'évêque de Maurice pour le don qu'il a fait à la Société.

Le Président, appuyé par le docteur Le Bobinnec, propose le docteur H. Clarenc comme membre.

M. E. Dupont parle d'un poisson-soleil (*sun fish*) pêché dernièrement en rade, et cite divers écrits de MM. Liénard et autres sur cette variété qui est assez rare dans nos mers.

Le Secrétaire présente un crustacé *Dromia*, dont la carapace est protégée par une éponge naturelle. Ce spécimen a été trouvé au Grand Port.

M. de Robillard donne lecture d'un travail sur le Darwinisme.—(*Voir Annexe C.*)

Plusieurs membres donnent leur opinion sur le travail de M. de Robillard.

M. de Chazal croit que quels que soient les sentiments des membres sur cette conférence, des remerciements sont dus à M. de Robillard pour la manière dont il a défendu ses idées.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Sir V. Naz, k. c. m. g., président de la Société, arrive pendant la discussion que soulève la question traitée par M. de Robillard, et il prie M. E. Leclézio de continuer à présider la réunion.

Des remerciements sont votés au colonel Pike,

pour l'envoi, fait par l'entremise de M. Horne, de divers dessins des poissons de Maurice.

Sur une interpellation faite par M. Dupont, il est décidé que le conseil de la Société se réunira dans les premiers jours de janvier pour faire un choix des matières qui devront être insérées dans les *Transactions* des quatre dernières années et qui n'ont point encore été publiées.

Le Secrétaire est prié de réunir dans l'intervalle tous ces documents afin de faciliter la tâche du Conseil.

La séance est levée.

SÉANCE DU 8 JANVIER 1881

PRÉSIDENCE DE SON EXC. N. BROOME, LIEUT.-GOUVERNEUR

Présents : Sir Virgile Naz, président, MM. E. Leclézio et Meldrum, v.-p., l'honorable J. Fraser, le docteur Poupinel de Valencé, M. A. Daruty, secrétaire, Le Rév. Walshe, MM. de Caila, trésorier, Jacobs, le docteur Desenne, le docteur Edwards, MM. E. Dupont, E. de Chazal, le docteur Daruty, le docteur Vitry, M. P. Le Mière, le docteur Drouin, V. de Robillard et Horne.

Son Excellence le Lieutenant Gouverneur ayant ouvert la séance, le Secrétaire donne lecture d'un Rapport dans lequel il résume les travaux accomplis dans l'année par la Société. (*Voir l'annexe D.*)

La lecture de ce Rapport est accueillie par des remercîments.

Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur se lève et exprime le plaisir qu'il éprouve à présider la réunion annuelle d'une Société qui joue un rôle si important pour les intérêts de la Colonie. Il félicite le Secrétaire sur son Rapport et passe en revue tous les faits relatés dans ce document, en les accompagnant de commentaires. Il termine en proposant l'adoption du Rapport et en faisant des vœux pour la prospérité de la Société.

Sir Virgile Naz, K.C.M.G., remercie Son Excellence au nom de la Société. Il dit que la colonie entière se réjouira d'apprendre que le chef actuel du pays a donné publiquement l'assurance qu'il mettrait tout ses efforts à activer le reboisement de notre île.

L'assemblée s'apprêtant à procéder à la constitution de son Bureau, le Lieutenant-Gouverneur prend congé des membres et se retire.

Le Trésorier donne lecture de son rapport sur l'Etat de Situation de la Société, d'après lequel les recettes de l'année se sont élevées à..... Rs 4,851
Et les dépenses à..... 3,172

Laissant en caisse..... Rs 1,679

Il donne également lecture du budget approximatif des recettes et des dépenses pour l'exercice à venir.

M. de Chazal demande à soumettre quelques observations à propos du Rapport du Secrétaire. Il

s'agit d'une réserve à faire à propos de cette partie du Rapport où le Secrétaire rappelle le travail de M. de Robillard sur le Darwinisme, et où il émet des opinions qui sont en opposition avec les idées et les sentiments d'un certain nombre de membres de la Société.

Le Secrétaire répond qu'il n'a pas émis d'opinion mais simplement rappelé ce qu'avait fait la Société.

M. de Chazal insiste et maintient que le Secrétaire a exprimé des opinions personnelles. De deux choses l'une : ou le Rapport est l'œvre personnelle du Secrétaire, ou il reflète les idées et les sentiments de la Société, il aurait dû être préalablement soumis au Conseil d'Administration avant d'être rendu public. Or, il ne l'a pas été, donc il n'engage que le Secrétaire.

Le Secrétaire :— Je l'entends ainsi, et je n'y changerai rien, puisqu'il a été adopté.

L'hon. Fraser considère que ce document n'a pas été régulièrement adopté, puisque personne n'en a secondé l'adoption et qu'il n'a pas été mis aux voix.

Le Président répond que l'on a toujours tenu le Rapport annuel pour adopté, quand personne n'a fait d'objection.

Le Secrétaire fait observer à M. de Chazal qu'il a approuvé le procès-verbal qui contenait la critique faite par lui même, le Secrétaire du travail de M. de Robillard.

M. de Chazal répond que c'est là une chose bien différente.

Le Président donne lecture du réglement qui a trait à la préparation du Rapport annuel, lequel réglement dit que le Rapport sera fait au nom de la Société. Le Secrétaire ayant jugé convenable, ajoute le Président, de faire un Rapport personnel, il n'y a donc pas de Rapport.

L'assemblée décide que le Rapport avait été en fait adopté, il n'y sera rien changé, sauf la réserve faite par M. de Chazal que les commentaires du Secrétaire touchant la doctrine du Darwinisme n'engagent pas la Société.

Au moment de procéder au renouvellement du Bureau, le Président prie les membres de ne pas le renommer et de porter leurs suffrages sur un autre de leurs collègues.

Le Dr. Vitry croit être l'interprète de l'assemblée en exprimant le regret que le Président ne veuille pas être réélu, et cela sans cause apparente.

Le Président dit qu'il n'a aucune raison de dissimuler les motifs qui le portent à ne pas vouloir accepter plus longtemps le fauteuil de la présidence. Il a remarqué depuis quelque temps que les membres qui avaient toujours été en harmonie d'opinion et de sentiment avec lui, n'assistaient plus aux séances. Comme il ne comprend pas qu'un président puisse avoir des opinions opposées à celles de la majorité de l'assemblée qu'il dirige, il préfère se retirer et céder la place à un autre. Il ajoute que sa résolution n'a rien de personnel aux membres, car il se plaît à re-

connaître que tous n'ont cessé de lui donner des preuves d'une affe Sueuse sympathie.

On procède aux élections.

L'Honorable H. Pitot est élu Président à une grande majorité.

MM. E. de Chazal et le Dr. Meldrum sont élus Vice-Présidents.

Le Dr. Poupinel de Valencé avait eu le même nombre de voix que le Dr. Meldrum ; mais il n'a pas voulu accepter de ballotage et a insisté pour que son ancien et savant professeur fut au poste de la vice-présidence.

Le Secrétaire, M. A. Daruty, a été maintenu à son poste par acclamation, ainsi que M. de Caila à celui de Trésorier.

Les Drs. Desenne et Vitry ont été élus vice-secrétaires.

Les membres suivants ont été appelés à former le Conseil d'Administration.

Les Drs. Edwards,
Vitry,
Le Bobinnec,
Antelme,
MM. V. de Robillard,
N. Desjardins.

La séance est levée.

ANNEXES

AUX

PROCÈS-VERBAUX

DE

L'ANNÉE 1880

ANNEXE A.

(Voir Séance du 18 Février, page 2)

Port Louis, 16 Février 1880.

Du Reboisement localisé au point de vue Hygiénique et Agricole

Messieurs,

Selon le point de vue où l'on s'est placé on a défini la Médecine un art ou une science qui a pour

objet de prévenir aussi bien que guérir les maladies. De là l'Hygiène publique et privée et la Thérapeutique. S'il est vrai de dire que la dernière de ces sciences, seulement, peut revendiquer toute guérison, il y a longtemps que, sans dépasser les limites du vrai, on a pu dire de l'autre : prévenir c'est guérir.

En 1867, répondant au questionnaire du Département Médical, relatif à l'état épidémique des fièvres intermittentes, je m'étendis longuement sur l'hygiène de la ville. Je viens, aujourd'hui, sollicité par l'intérêt du reboisement, moyen primordial d'hygiène publique, vous exposer, aussi clairement qu'il me sera possible, quelques idées que je crois essentielles, et que je n'ai vu développer nulle part. J'ose espérer qu'elles auront l'immense avantage d'assurer, à la campagne et à la ville, l'abondance et la pureté des rivières.

Le Dr. Régnaud, dont nous n'apprécions que trop la perte, survenue à un âge où l'on a toute la maturité de la raison, signala dans son rapport sur la pollution des eaux des rivières, la formation des torrents comme cause immédiate de cette calamité, ramenant à la destruction des forêts, la cause première de leur apparition. Chacun reconnaît aujourd'hui la valeur de ces observations. Déjà même la Colonie s'apprête à faire les frais de la restauration de nos grands bois.

Disons, d'abord, que le reboisement n'aura pas pour effet de provoquer les pluies périodiques comme on a pu le croire. La physique du globe nous apprend

qu'elles dépendent de la circulation aqueuse de l'atmosphère ; elle enseigne que, pour les régions intertropicales, les pluies ont leur source à la surface correspondante de l'Océan, sous la forme de vapeur d'eau ; que les vents alizés et les moussons, pour ne pas parler de nos cyclones, y puisent cette vapeur, la transportent à leurs différentes latitude, et là la précipitent en pluies. Voilà pourquoi, même pour un pays aussi déboisé que le nôtre, les pluies y tombent encore, et quelque fois très abondamment.

Les forêts n'auront pas, non plus, pour effet d'attirer les pluies ordinaires ; à moins qu'on entende par là que les forêts, faisant partie de la circonférence du globe que nous habitons, et que tous les points de celui-ci ayant la propriété dite d'attraction, les forêts les sollicitent vers elle de la même manière, mais alors, elles jouissent de cette vertu tout comme les mers, où il n'y a point d'arbres qui croissent à leur surface. Les corps liquides ou solides tombent également vers la terre, alors qu'ils sont abandonnés à leurs propres poids. Le fruit, détaché de l'arbre, tombe à terre, ainsi font les pluies. Mais les grands bois ont d'autres propriétés, non moins sérieuses, toutes particulières, et très précieuses encore. Ce sont la réfrigération et la capillarité, pour ne parler que de celles-là.

Les forêts sont des corps réfrigérants. En effet, elles élèvent dans l'atmosphère les feuilles des arbres, en les étalant sur une vaste étendue, y causant une évaporation immense, et, par leur couvert, empêchent

le sol de leur assiette d'absorber la chaleur par insolation. L'atmosphère ambiante, au contraire, inondée de lumière varie sa température sans cesse. Ici se croisent les courants de l'air. L'air, lui-même, est chargé de vapeur d'eau, tantôt visible, tantôt invisible : visible, lorsque l'air est saisi par un vent d'une température différente de la sienne ; le froid de l'un condense la vapeur invisible de l'autre ; et les brumes, les brouillards ou les pluies se forment et apparaissent. Les forêts et l'atmosphère agissent pareillement : celles-là sur celle-ci ; et l'on peut également prouver la réciproque. Toutes choses égales, d'ailleurs, les pluies tomberont donc plus souvent sur les forêts que là où elles n'existent pas.

Autre chose : les racines des arbres des forêts ont, par leur forme, leur longueur, leurs divisions, la propriété d'attirer l'eau à vue d'œil ; c'est la capillarité. Les pluies, en tombant sur les forêts, gravitent par les feuilles et les troncs des arbres jusqu'à leurs racines. Celles-ci, par la propriété précitée, les fixent dans le sol et à sa surface, et les mettent en rapport de communication avec les veines liquides du sous-sol ; ou bien appellent celles-ci vers elle. Et, la source est faite. Le résultat en est d'autant plus beau que les racines ont plus de chevelus, et enchevêtrent mieux le sol.

Les forêts emmagasinent donc les eaux. Elles les retiennent pour l'usage des arbres, d'abord. L'eau dont elles disposent est leur eau économique, autre-

ment dit résidual. Mais elles en gardent plus qu'elles n'en usent : l'eau ainsi retenue est l'eau de *réserve*. Celle qu'elles laissent s'écouler est l'eau de la circulation, ou de la rivière. Celle-ci forme, avec l'eau de réserve, le régime de la rivière. Quand il y a abondance de pluies, l'eau en excès est l'eau complémentaire. C'est elle qui grossit les rivières après les orages. Elle cause les avalasses.

Vous reconnaissez déjà, Messieurs, à ces traits de l'économie des sources le calque de la respiration pulmonaire. Assurément, rien ne lui ressemble plus. Alors, en effet, que l'eau de réserve est celle de la circulation propre de la rivière en font le régime vital, l'air de réserve et celui de la respiration assurent l'air vital des poumons.

C'est au temps de la sécheresse qu'on apprécie la valeur du régime d'un cours d'eau. A ce moment il tend à baisser ; et il baisse d'autant plus vite, et plus bas, qu'il y a moins d'eau en disponibilité. Or, l'eau de réserve est celle dont il dispose alors pour se maintenir plus longtemps. Conséquemment, le régime de la rivière diminuera d'autant moins que la réserve sera plus riche.

Voilà, quant à l'eau, en quoi les forêts peuvent servir : elles garantissent, pour un certain temps, dans les grandes sècheresses, une réserve suffisante.

Mais les forêts assurent également la pureté des rivières. Par les racines, elles éloignent des sources la formation des vases et des torrents ; ou bien, au

moyen des troncs d'arbres, éparpillent ces torrents qui portent au loin, avec leur limon, l'inondation et la peste. Ce sont donc des agents hygiéniques de premier ordre, en même temps qu'elles livrent à l'agriculture l'irrigation dont elles font la puissance. Ceci bien compris, il est clair que pour reboiser avantageusement un quartier, il faut en relever la principale ou les principales rivières jusqu'à leur sources ; et, en circonscrivant celles-ci dans un cercle qui les embrasse toutes, on aura la superficie vraie qu'il importe de planter tout particulièrement. J'estime cette circonscription tellement nécessaire que, sans elles, on ne saurait se faire une idée juste, claire et pratique du bienfait auquel on peut prétendre.

Nous nommerons, s'il vous plait, cette superficie, délimitée, le cercle hygiénique et agricole des eaux et forêts du quartier. Rien n'empêche pour cela, de garnir également d'arbres appropriés les berges de la rivière jusqu'à son embouchure, où se fait la rencontre des eaux douces et salées. Les pas géométriques eux-mêmes, autour et au loin, ne seront pas oubliées. On maintiendra les réserves des montagnes qui ne font pas partie du cercle. C'est ainsi que chaque grand cours d'eau servira à relier la grande ceinture des arbres du littoral avec les massifs boisés de l'intérieur par un rayonnement large et prolongé de futaies, dont la verdure est si propre à ozoniser l'atmosphère et à neutraliser les effluves aux embouchures.

La superficie de l'île mesure un peu plus de 676

milles carrés (Meldrum). Chaque cercle comporte, au maximum pour l'étendue, un rayon de deux milles. J'ai compté jusqu'à dix de ces cercles. Chacun équivaut à 12.5 milles carrés (on aura pour la totalité carrée 125 milles) c'est-à-dire 5.4 de la superficie totale de l'île, ou bien le cinquième et demi environ. On ne saurait désirer davantage.

De ces circles, il y en a :

Trois (3) au Centre.

Trois (3) au Nord.

Trois (3) au Sud-Ouest.

Un (1) à l'Ouest, ou plutôt deux demi milles du même rayon.

Les trois au Centre sont :

1o. Le cercle du Piton du Milieu. Il a pour centre le Piton, et embrasse les sources des confluents de la Grande Rivière S.E. Savoir : des rivières du Rempart, du Piton et de Doudy. Il intéresse le Sud de Moka, tous les Trois Ilots, et le bras de mer de l'embouchure de la Rivière Sud-Est.

2o. Le cercle du Piton Longchamps, dont le Piton fait le centre et qui circonscrit les origines de la rivière de la Terre Rouge, confluent principal de la Grande Rivière N.O. ou du Port : et celles de la rivière du Mesnil, son confluent propre. Il intéresse la partie Est des Plaines Wilhems ; et l'embouchure de la Grande Rivière, au bourg fangeux de ce nom.

3o. Le cercle de Cluny. Il appuie son centre à la station de Cluny et délimite les sources de la Rivière

Créole, et celles de la Rivière la Chaux. Il intéresse le quartier du Grand Port, et tout spécialement, la ville de Mahébourg, située en face de leurs embouchures.

Les cercles du Nord sont :

1o. Le cercle du Pieter-Booth, qui a son pic pour centre, et embrasse les origines de la rivière de Moka, autre grand confluent de la Grande Rivière du Port : celles du Ruisseau du Pouce, et celles de la Rivière des Lataniers. Par les deux versants adjacents de la chaîne du Pouce et du Pieter-Booth, il intéresse, au premier degré, la ville de Port-Louis. C'est après la destruction de la forêt de Moka, dans ce cercle, qu'apparut l'*oïdium* qui frappa de mort toutes les vignes en 1854, et qui y existe sur les rosiers.

2o. Le cercle de la montagne des Calebasses dont le centre est à la Nicolière. Il circonscrit les sources de la rivière des Pamplemousses, celles de la Rivière du Rempart, et celles situées entre la montée Pugin et la Motte à Thérèse, c'est-à-dire les parties limitrophes de Moka et de Flacq, il intéresse tous les Pamplemousses, la partie Sud du quartier de la Rivière du Rempart, l'embouchure de cette rivière et la partie de Flacq voisine de Moka.

3o. Le cercle de la Motte à Thérèse qui a pour centre la motte, et embrasse les sources du Bassin Bleu, de la Rivière du Poste de Flacq et de son confluent. Il intéresse le quartier de Flacq et l'embouchure de la rivière du Poste au village de la Baie du quartier.

Les trois cercles du Sud-Ouest sont :

1o. Le cercle du Grand Bassin, dont le Grand Bassin occupe le centre, et qui circonscrit les sources de la rivière des Anguilles, et de la rivière de la Savane. Il intéresse la Grande Savane, l'embouchure de la rivière de la Savane au Port Souillac.

2o. Le cercle de la Mare aux Vacoas dont la mare occupe le centre et qui embrasse les sources de cinq grands cours d'eau, savoir : celles de la rivière du Bassin de la rivière Papaye, confluent de la rivière du Rempart, celles de la rivière du Tamarin, et de son confluent et enfin celles de la rivière du Poste. Il intéresse le haut plateau bourbeux du quartier de la Rivière Noire et les embouchures de la rivière du Rempart et de la rivière du Tamarin dans la baie de ce nom, située au centre de la côte ouest du quartier. Et, à l'Est-Sud-Est de l'Ile, il est en rapport avec les rives limitrophes et l'embouchure de la rivière du Poste qui séparent le Grand Port de la Grande Savane. Ce cercle, comme on voit, est d'une importance primordiale pour l'hygiène publique tant par ses sources et ses nombreuses rivières que par ses boues proverbiales, qui, remaniées par les avalasses, sont portées largement sur la côte ouest, à la mer. En effet, c'est à *Wolmar*, situé à l'extrémité nord de la baie qu'éclata, pour la Rivière Noire, en 1861, sur des indiens de l'Immigration, la fièvre rémittente ictéroïde, dite fièvre de Bombay, à la suite des pluies torrentieuses qui signalèrent cette année (68.76 pouces d'eau

annuel). Et c'est à la barrière formée à la mer, à l'Est-Sud-Est de l'Ile, que par le cours impétueux de la rivière du Poste, que l'épidémie des fiévres intermittentes isolée au Grand Port, y régna une année sans passer à la Grande Savanne, de même qu'il en avait été épargné dix-huit mois auparavant par la barrière à la mer de la rivière Sud-Est. (1) Preuves évidentes que la mer fut un des milieux de transmission des effluves pendant l'épidémie.

3o. Le cercle des gorges de la Rivière Noire, qui s'appuie au centre des gorges et embrasse les sources des deux rivières noires, et intéresse leurs embouchures à la mer.

Les deux demi-cercles de l'Ouest sont :

1o. Le demi-cercle de la Petite Rivière qui a pour centre Gros Cailloux et s'étend du fond de la baie; et du barachois Chauvin, jusqu'au pied du Petit Malabar. Il délimite les sources marécageuses de la Rivière Belle-Eau, qui se jette dans le barachois. C'est à son embouchure qu'eut lieu vers la fin de 1865, année des inondations, 144.737 pouces d'eau annuelle, le curage des vases du lit, alors à sec (2) du barachois.

Nous entrons dans la série des années de la sécheresse, qui finit avec l'année 1867. Ces vases laissées

---

(1) Voir ma note additionnelle, au Département Médical, sur les milieux de transmission des effluves, etc., etc., adressée au Dr. Reid en 1869.

(2) Voir le rapport de la Commission d'Enquête de la fièvre 1866-67, page 33, réponse de M. Le Guen, médecin, à la question VIII. Et page 281, lettre de M. Commins à Gros Cailloux

sur les berges à sécher au soleil, furent, quelques mois après, au commencement de l'année suivante, 1866, transportées aux champs pour fumer les cannes d'Albion. A partir de l'année 1864, la fièvre intermittente sous ses formes pernicieuses, décima le quartier de la Petite Rivière pendant la saison d'été, pour en disparaître pendant l'hiver. Avec l'année 1867, elle apparut, sur toute la côte Ouest, et au Port-Louis et aux Pamplemousses à l'état épidémique. Elle n'a cessé, depuis, de régner dans toute l'île, en se répandant des bords de mer à l'intérieur. Il y a là, il faut le dire à regret plus qu'une coïncidence avec l'état météorologique.

2o. Le demi cercle des Plaines St. Pierre qui a pour centre le milieu du versant sud de ces plaines aux sources de la rivière Desforges, qui passe à *Wolmar*. Il s'étend de la pointe nord de la baie du Tamarin jusqu'à *Beau Songe* en passant par le nord, où il circonscrit les sources de la rivière Belle Ile, qui, avec un bras de mer, contribue à former Flicq en Flacq. A *Wolmar* apparut encore la fièvre rémittente après les inondations suivies de sécheresse, de l'année 1865, et coïncidant également avec le curage du barachois déjà mentionné.

Telle est la méthode de reboisement que je propose. C'est comme on le voit, le reboisement localisé.

On a dû remarquer, dans l'examen des cercles, que deux d'entre eux se coupent au cinquième de leurs diamètres. Tels sont ceux du Piton de l'Ile, et du

Piton Long-Champs. Déduction faite, le rapport de la superficie totale des centres à celle de l'île, au lieu d'être de 5.4, seront de 5.5.

On remarquera également que les montagnes de la Petite Savane, celles de la Rivière Noire, à Chamarel, ainsi que le groupe des montagnes Blanches et de Fayence, au nord des Trois Ilots, n'ont point de cercle ; j'ai pensé que les réserves de ces lieux sont suffisantes pour l'alimentation de leurs cours d'eaux. Ce qui augmente encore la superficie boisée.

Mais, me dira-t-on, de quels arbres convient-il de protéger les sources élevées de l'intérieur ; et de quelles essences forestières faut-il assainir les terres marécageuses de la côte ouest ? c'est là une question d'ordre vital. Assurément, pour ces dernières, il n'y a qu'une voix : j'entends de toutes parts nommer les Eucalyptus. On peut, sans leur nuire, y ajouter les Filaos et le Teck (3) qui, pour ne pas jouir d'une atmosphère médicinale, ne sont pas moins des arbres desséchants, comme eux ; et par conséquent propres aux terrains humides et marécageux. Quant aux lieux élevés de l'intérieur, aux sources qu'il faut nourrir, je ne vois que les espèces forestières du pays qui en ont tant fait la réputation qui leur conviennent.

Au terme de cette longue exposition, il me sera sans doute permis d'observer que circonscrire les sources de nos grands cours d'eau, c'est désigner séparément les terres vouées à la culture générale de celles

(3) Voir le Teck planté près de la station des Cassis.

qu'il convient d'acquérir et de conserver pour toute autre industrie que la sucrière ; c'est-à-dire pour la coupe des bois, réglée sur leur restitution. C'est révéler un but immensément hygiénique, l'assainissement d'un pays si souvent visité par des épidémies, frappant tant l'homme que les animaux et les plantes. Mais il ne faut point se dissimuler qu'il est encore un reste de forêts qui peut-être exploité au profit de la grande culture, d'une part ; et que de l'autre part, il est des terres, déjà cultivées avec profit qui doivent être acquises à l'État ; acquises, assurément, dans les limites du possible. A ces points de vue, le reboisement n'est pas une prohibition absolue d'abattre les bois ; ni une nécessité exagérée d'acquérir les terres cultivées. C'est une œuvre de bon sens et de justice ; elle en sera une de *patience*. Mais, engager l'État à posséder en dehors de ces cercles, déjà dispendieux, c'est sortir des bornes, qu'à la rigueur, on ne peut s'empêcher de reconnaître comme suffisantes ; c'est le rendre propriétaire de forêts, par exemple, qu'il importe d'exploiter pour la superficie à cultiver ; c'est, en un mot, enseigner, par le moyen de l'intendant futur des eaux et forêts, comment on peut tirer des revenus seigneuriaux de la coupe réglée des bois. Espérons qu'il n'en sera rien. Car, plus n'est besoin, pour couronner l'œuvre du reboisement, que la coupe des bois, utile à l'industrie, soit défendue ; ni que, sous les yeux de Son Excellence, patron de la Société, l'enclavement des terres, toujours si nuisible aux intérêts des propriétaires, soit

à craindre. Déjà, indépendamment des voies ferrées centrales, si longtemps attendues, les longues routes vicinales qui s'ouvrent de toutes parts, annoncent une ère nouvelle de richesse et de prospérité.

Dr. Fressanges,
Membre des Colléges Royaux de Médecine et de Chirurgie de Londres.

ANNEXE B.

(Voir Séance du 11 Novembre, page 44.)

Observations sur le Rapport du Dr. Davidson sur l'Acute Anœmic Dropsy

Messieurs,

La Société Royale des Arts et des Sciences a référé à sa section de Medecine, un rapport de notre confrère M. le Dr. A. Davidson, sur la maladie qui a sévi épidémiquement dans la Colonie pendant les derniers mois de 1878 et les premiers mois de 1879, maladie à laquelle il a donné le nom *d'Acute Anœmic Dropsy*, et qui a été plus généralement désignée sous le nom de *Béri-Béri*.

Dès son apparition cette maladie a suscité une grande diversité d'opinions dans la profession médicale, et tandis que les uns croyaient déjà y reconnaître le Béri-Béri des Indiens, d'autres ne voulaient y voir qu'une nouvelle manifestation de l'Impaludisme, une nouvelle forme de la Cachexie Palustre si commune autour de nous.

C'est une opinion intermédiaire qu'a embrassée Mr. le docteur Davidson ; mais avant d'examiner avec vous ses conclusions, permettez-moi de vous faire remarquer que notre confrère ne paraît pas avoir étudié la maladie par lui même ; son œuvre est une compilation, très bien faite, je me plais à le reconnaître, de rapports présentés par MM. les Drs. Clarenc, Vinson, Dardenne, Pellereau et quelques autres.

Des observations de ces Messieurs, publiées *in extenso*, forment une partie importante et non la moins intéressante du rapport ; l'auteur en a déduit une description générale de la maladie à laquelle j'ai peu de chose à reprendre et la conclusion suivante :

L'Hydropisie Anémique Aigue est *une maladie sui-generis non due à l'Impaludisme, et non identique au Béri-Béri.*

Non due à l'Impaludisme : voici sur ce premier point l'argumentation de l'auteur. (Je traduis aussi littéralement que possible) :

" On a supposé que cette affection était due à l'Impaludisme, mais il nous semble qu'il y a de fortes objections à faire à cette théorie. Ceux qui soutiennent que l'Hydropisie était seulement une forme nouvelle de cette maladie aux transformations multiples (*Protean disease*) n'expliquent par pourquoi pendant les onze années précédentes, cette forme de la maladie n'a pas été connue, ni pourquoi elle a disparu maintenant. Ils n'expliquent pas pourquoi elle a fait son apparition dans un District que l'on ne se serait nulle-

ment attendu à voir devenir le point de départ d'une forme jusqu'alors inconnue d'intoxication palustre, ni comment la Cachexie palustre se serait déclarée subitement chez des sujets qui n'avaient jamais souffert de la Fièvre, ni présenté aucun symptôme de cette maladie."

J'ajouterai que tandis que l'épidémie sévissait, comme le dit l'auteur, sur les hauteurs de l'Ile, dans des quartiers où la Fièvre Tellurique est à son minimum d'intensité, elle épargnait presque complètement des districts ravagés depuis 1867 par l'Impaludisme et où la Cachexie palustre est excessivement commune, le District de la Rivière Noire par exemple, qui ne donne que quatre morts du Béri-Béri pendant toute la période de l'Épidémie, contre 77 à Moka et 85 aux Plaines Wilhems.

On ne s'expliquerait guère non plus pourquoi l'Impaludisme frappant indifféremment toutes les races, la maladie nouvelle aurait sévi, non pas exlusivement, mais avec une préférence si marquée, sur la race Indienne. C'est là à mon avis un fait très important dans la discussion, sur lequel je vous demanderai à revenir tout-à-l'heure.

Sur le premier point donc : La maladie n'était *pas due à l'Impaludisme*, je partage entièrement l'opinion de notre confrère.

Mais le Dr. Davidson va plus loin : L'Acute Anæmic Dropsy "est pour lui une maladie sui generis *non identique au Béri-Béri*" ; — et voici com-

ment il établit le diagnostic entre ces deux affections :

Béri-Béri.	Acute Anæmic Dropsy.
1o. La Paralysie est un symptôme constant.	Il n'y a pas de Paralysie.
2o. Maladie Apyrétique.	Maladie s'accompagnant de fièvre.
3o Ni vomissement, ni diarrhée.	Les vomissements et la diarrhée sont un prodrome à peu près constant.
4o. Pas d'éruption.	Une éruption caractéristique.
4o. Mortalité considérable dépassant 56 o[o.	Mortalité faible de 2 ou 3 o[o.

A cela je réponds :

1o. La Paralysie n'est pas un symptôme constant du Béri-Béri des Indiens. Les Auteurs Anglais qui ont décrit une forme paralytique du Béri-Béri semblent avoir confondu cette affection avec le "*Barbiers.*" Rochard proteste contre cette confusion, et dans sa description du Béri-Béri (V. Nouveau Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie pratiques Tome IV), il ne fait aucune mention de la Paralysie. Morehead (Diseases of India, pages 704 et suivantes) ne considère pas la Paralysie comme un symptôme du Béri-Béri. Parlant incidemment du Barbiers à un chapître sur la Paralysie (Diseases of India, p. 669), il dit : " Bontius a confondu le Barbiers avec le Béri-Béri, et Marshall a nettement indiqué le diagnostic entre ces deux affections, mais l'affection décrite sous le premier titre (Barbiers) n'a plus été observée dans ces der-

nières années." Dans le chapitre qu'il consacre au Béri-Béri, je trouve les expressions suivantes : " La malade souffre de douleurs, d'engourdissements et de raideurs (pain, numbness and stiffness.") " Les membres deviennent presque paralytiques." " L'opinion du Dr. Malcolmson fondée sur la présence de prétendus symptômes paralytiques (supposed paralytic symptoms.") Dans les observations à la fin de ce chapitre, je trouve (p. 710) la description suivante d'un des malades du navire le *Faize Allum* :

" Les pieds, les jambes et les cuisses étaient œdémateux, et en conséquence de la raideur des cuisses et des aines par le fait de l'enflure, il marchait en se tortillant (he walked with a waddling gait.") Cette expression de "*waddling gate,*" difficile à rendre en français, exprime bien la démarche chancelante, incertaine du malade qui, les cuisses et le scrotum en proie à une infiltration quelquefois considérable, marche les jambes écartées, et en imprimant à son corps des mouvements de torsion très caractéristique. C'est ce que nous avons observé ici dans un grand nombre de cas. On le voit, l'idée de Paralysie vraie est absolument écartée.

2o. J'ai soigné tant à Port-Louis qu'à la Petite Rivière une douzaine de cas de la maladie nouvelle ; j'en ai vu passer un beaucoup plus grand nombre à ma consultation ; je n'ai pas vu que la fièvre fût un symptôme constant de cette affection ; que dans le courant de la maladie, il y ait eu des accès de fièvre, cela n'a

rien d'extraordinaire dans un pays où la fièvre intermittente est endémique.

J'en dirai autant des vomissements et de la diarrhée, symptôme banal qu'on peut rencontrer dans toutes les maladies ; d'ailleurs pas plus que la Fièvre, les vomissements accompagnés ou non de diarrhée, n'ont formé un symptôme constant de l'Epidémie.

Dans un cas dont j'ai pu suivre de très près le début, puisqu'il s'agissait de mon propre cocher, le premier symptôme observé fut l'enflure des pieds, et ce fut moi qui attirai son attention sur cette enflure ; il n'y avait alors ni fièvre, ni vomissement, ni diarrhée, et cependant quelques semaines après, cet homme qui ne présentait aucun symptôme d'affection organique, mourait avec tous les symptômes de la maladie régnante : anasarque généralisée avec coloration rouge de la peau, dyspnée intense, débilité générale, etc.

Les vomissements d'ailleurs sont signalés par Jules Rochard et par Morehead, non point, il est vrai, comme un des prodromes de la maladie, mais au contraire comme un des symptômes de la dernière période.

Arrivons maintenant à l'Exanthème : C'est là, je l'avoue, une différence importante, mais elle est suffisante à elle seule pour proclamer la non identité des deux affections. Je ne le crois pas, et d'abord cet exanthème était-il bien caractéristique ? Chez quelques sujets, j'ai vu des taches véritables d'assez grande dimension, chez d'autres un simple piqueté de la peau, dans le plus grand nombre une rougeur diffuse érysi-

pélateuse qui aurait suffi à différencier l'Anasarque de cette maladie de celle de la Cachexie Paludéenne ; chez certains sujets enfin, la coloration foncée de la peau rendait la constatation de l'Exanthème presque impossible, et ce fait expliquerait comment il a pu dans bien des cas échapper à l'attention des observateurs.

La dernière objection de M. le Dr. Davidson contre l'identité des deux maladies, est tirée de la faible mortalité de l'Epidémie mauricienne, comparée à la mortalité énorme attribuée au Béri-Béri par les auteurs.

Il y a eu à Maurice 730 déclarations de morts attribuées au Beri-Béri, dont 681 dans la population Indienne et 49 dans la population générale ; c'est un chiffre bien peu élevé eu égard au grand nombre de cas constatés ; l'auteur du rapport estime qu'il donne à peine une mortalité de 2 ou 3 o/o, tandis que la mortalité attribuée au Béri-Béri par différents auteurs varie de 35 à 60 o/o, écart considérable comme on le voit.

Mais l'Epidémie n'a-t-elle fait réellement que 730 victimes à Maurice ? je considère ce chiffre comme tout-à-fait au dessous de la vérité, et voici pourquoi :

Dans le rapport annuel de l'Officier de l'Etat Civil, pour l'année 1879, je lis, Page 11, Paragraphe 91 :

" 113 morts d'Anémie principalement S. P. F. et 205 d'Hydropisie ont été enregistrées pendant l'année. Il y a une augmentation de 100 exactement dans le nombre de morts d'Hydropisie sur le chiffre de l'année précédente, et une telle augmentation est due, à mon

avis, à ce fait que les cas de Béri-Béri étaient, en l'absence de certificat médical, enregistrés comme des cas d'Hydropisie. "

L'opinion de M. Kyshe me paraît parfaitement fondée. J'ai examiné les rapports annuels de l'Etat Civil pour ces trois dernières années et j'ai trouvé :

	Morts d'Hydropisie	Morts d'Anémie
	—	—
Années 1877.....	136	 54
1878.....	105	 62
1879.....	205	 113

soit pour les deux causes réunies, Hydropisie et Anémie, 190 décès en 1877 et 167 en 1878 contre 318 en 1879. Il serait difficile, croyons-nous, d'attribuer cette différence énorme à une autre cause que celle suggérée par M. Kyshe.

Il faut remarquer en outre :

1o. Que certains de nos confrères, considérant le Béri-Béri comme une forme de Cachexie Paludéenne, ont pu attribuer à cette dernière cause des morts que nous aurions déclarées comme dues au Béri-Béri, et que le Dr. Davidson considérait comme des exemples d'Acute Anæmic Dropsy.

2o. Que le nom même de Béri-Béri était inconnu à la masse de la population au début de l'épidémie, on ne pouvait s'attendre à voir ce mot figurer dans les déclarations faites par des personnes étrangères à la Médecine.

Or le rapport de M. Kyshe pour cette même

année 1879 nous apprend que sur 11,458 morts enregistrées pendant l'année, 5,013 déclarations seulement ont été appuyées d'un certificat médical, soit 6,472 morts dont la cause est restée douteuse ; fait d'autant plus regrettable que pendant cette année 1879 la mortalité a été très élevée, dépassant de 1,836 celle de 1878, de 1,150 celle de 1879, de 1,960 celle de 1876.

Admettons d'ailleurs que la mortalité ait été réellement très faible ; quelle conclusion en tirer, sinon que nous avons eu affaire à une forme atténuée du Béri-Béri, à une épidémie relativement bénigne ? Le fait ne serait pas sans exemple, car je lis dans Morehead (Diseases of India, P. 712 et 714) que tandis qu'à bord du *Faize Allum*, en 1836, il y eut 10 morts sur 35 cas de Béri-Béri, à bord de la *Junon*, en 1856, sur 30 cas, il n'y eut pas une seule mortalité. Des différences analogues ne se rencontrent-elles pas dans l'histoire de toutes les maladies épidémiques ?

Si, maintenant, au lieu de nous attacher à des points secondaires, nous envisageons l'Epidémie de Maurice sous ses traits caractéristiqaes, qu'y voyons-nous ?

1o. *Comme étiologie,* une prédisposition remarquable de la race Indienne ; sur 730 décès on en constate 681 pour la population Indienne, 49 pour la population générale. Cette prédisposition de race existe pour le Béri-Béri, tous les auteurs la signalent.

2o. *Comme symptômes,* Hydropisies *sans albuminerie, dyspnée intense,* douleur épigastrique, lassitude,

faiblesse extrême des membres, démarche incertaine, chancelante, tous symptômes observés dans le Béri-Béri.

3o. Comme *Anatomie pathologique*, absence de lésions caractéristiques, diffluence du sang, épanchement séreux, congestions des viscères. Ici encore similitude complète avec le Béri-Béri.

Je conclus, Messieurs, en remerciant M. le Dr. Davidson de sa communication ; son mémoire reste un document intéressant à consulter sur l'histoire et les symptômes de l'Epidémie de 1878-1879. C'est, si je ne me trompe, la seule publication faite jusqu'ici sur ce sujet. Mais je ne puis partager sa manière de voir sur la nature de la maladie, et je reste, quant à moi, convaincu qu'en 1878-1879 nous avons bien assisté à une invasion du Béri-Béri à Maurice, et qu'il n'y a nullement lieu de créer une nouvelle entité pathologique sous le nom au moins bizarre d'Acute Anæmic Dropsy.

28 Septembre 1880.

F. Le Bobinnec, d.m.p.

P. S.—Ces notes étaient rédigées depuis quelque temps déjà, lorsque je reçus avant-hier seulement du Secrétaire de notre Société un exemplaire d'un nouveau rapport de M. le Dr. Davidson, intitulé : "Supplementary Report on Anæmic Dropsy" et daté du 20 Octobre 1880.

Ce nouveau rapport s'ouvre par une circulaire du Médecin en chef, le Dr. Lovell, datée du 25 Mai 1880 ;

elle est adressée aux principaux Officiers du Département Médical de l'Inde et des Colonies, leur annonce l'envoi du premier rapport du Dr. Davidson sur l'Acute Anæmic Dropsy et leur pose la question suivante :

" Voulez-vous avoir la bonté de m'apprendre si la même maladie ou aucune maladie du même genre est connue dans votre localité, et, de plus, si dans votre opinion, elle doit être identifiée avec aucune des formes du Béri-Béri ou du Barbiers ? "

Voilà la question nettement posée ; examinons les réponses :

Il y en a trois de publiées dans le document en question. La première émane du " Surgeon Major K. Mc Leod, A.M.M.D., Health Officer, Calcutta. "

La seconde de " W. M. Cornish, Surgeon General with the Government of Madras. "

La troisième de " J. Irvine Rowell, M.D., principal Civil Medical Officer, Singapore, " appuyée d'un rapport d'un Dr. Anderson, dont la position à Singapore n'est pas clairement indiquée.

La première forme plus de la moitié du nouveau travail de M. le Dr. Davidson (P. 2 à 8) ; elle renferme : 1o. Une lettre de M. K. Mc Leod au Médecin en chef de Maurice, qui établit qu'en 1877-1878 il a régné à Calcutta et dans ses faubourgs *du Sud*, une épidémie identique à celle observée à Maurice. Le Dr. Mc Leod fait à ce sujet une remarque que je n'ai pas voulu traduire en français, à cause de l'obscurité que j'ai trouvée dans le texte ; la plupart de mes confrères

savent assez l'anglais pour pouvoir en saisir le sens général.

" *The variations in the symptoms are comparatively trivial* ; and perhaps, had our cases been as carefully observed and reported as yours, these variations would have been fewer and less prominent ; but the cases on which I founded my report were seen casually in villages and not made the subject of careful clinical observations in Hospital. "

Voilà un aveu qui ôte au document en question beaucoup de sa valeur. Cependant, remarquons que l'auteur croit à l'identité de l'épidémie de Maurice et de celle de Calcutta ; quelle est donc son opinion sur la nature de celle-ci ?

" P. 6, Parag. 10. Quant à la nature de la maladie, il est encore impossible d'écrire rien de définitif. L'opinion dominante paraît être que c'est la même maladie décrite à Madras et à Ceylan sous le nom de Béri-Béri. "

" Je suis moi-même porté en faveur de cette manière de voir, mais le point n'a pas été définitivement réglé, et il ne serait pas à propos (it would be out of place) de le discuter ici. "

Voilà qui n'est certes pas en faveur des vues du Dr. Davidson.

Il est un autre point à noter dans le rapport du Médecin de Calcutta ; c'est ce qui a trait à la mortalité de l'épidémie. Le Dr. Mc Leod l'estime à 26 o|o dans la ville et à 44 o|o dans les faubourgs ; n'est-il

pas probable que cette mortalité, plus faible dans la ville que dans les faubourgs, est due à la plus grande facilité de recevoir des soins médicaux éclairés, et ne comprendront pas que pour la même raison à Maurice, la mortalité a dû être plus faible encore, puisque les Indiens de nos propriétés sucrières sont, sous le rapport des soins médicaux et hygiéniques, infiniment mieux partagés que leurs compatriotes des classes inférieures dans l'Inde ?

Les autres réponses ne doivent pas nous occuper longtemps.

Le Dr. Cornish donne raison à notre confrère.

P. 11. " Je suis tout-à-fait convaincu, écrit le Médecin de Madras, que la maladie, telle qu'elle est décrite dans le rapport (du Dr. Davidson), n'était pas le Béri-Béri endémique dans nos districts du Nord sur la Côte Orientale, maladie dans laquelle la *démarche chancelante* et les désordres du système nerveux sont les traits prédominants. "

Mais quelle que puisse être la valeur personnelle du Dr. Cornish, son opinion ici perd toute valeur ; 1o. parce qu'il déclare au premier paragraphe de sa lettre n'avoir pas observé la maladie dans l'Inde, et 2o. parce qu'il ne connaît l'épidémie de Maurice que par le rapport du Dr. Davidson.

Reste la lettre du Dr. Rowell de Singapore, appuyée d'un rapport du Dr. Anderson sur une épidémie de *Béri-Béri* qui a éclaté dans les prisons de Singapore. Le Dr. Davidson la commente en ces

termes. (P. 12 et suivantes) : " La description du Béri-Béri par le Dr. Anderson, fondée sur une vaste expérience (1000 cas) est de la plus grande valeur."

On s'attendrait, après cela, à voir le rapport en question rapporté, in extenso, comme celui du Dr. Mc Leod ; nous n'en avons au contraire que quelques extraits écourtés.

" On verra qu'il n'embrasse pas l'opinion (does not commit himself to the view) que le Béri-Béri et l'Acute Anæmic Dropsy sont identiques."

Non, mais il n'exprime nulle part l'opinion contraire, et le Dr. Anderson comme le Dr. Rowell confondent partout le Béri-Béri observé par eux à Singapore avec l'épidémie de Maurice d'une part, avec l'épidémie de Calcutta d'autre part.—Voici le premier paragraphe de la lettre du Dr. Rowell :

" J'ai l'honneur d'accuser réception d'un exemplaire de votre rapport sur une maladie décrite *par vous* comme *Acute Anæmic Dropsy* "—et de vous faire parvenir en même temps..... un exemplaire de celui que *j'ai fait* faire sur une épidémie de la maladie appelée Béri-Béri qui a éclaté dans nos prisons. Je puis mentionner que cette maladie semble actuellement répandue dans la Péninsule Malaise ..... et comme vous l'aurez sans doute appris, a visité Calcutta où elle était jusqu'ici inconnue ".

Le Dr. Davidson continue :

" Sa symptomatologie du Béri-Béri (celle du Dr. Anderson) comparée à celle de notre Epidémie, telle

qu'elle est exposée dans mon premier rapport ou dans celui du Dr. Mc Leod, rend parfaitement évident que les deux maladies sont distinctes".

Je vous engage, Messieurs, à lire, si vous ne l'avez déjà fait, le paragraphe intitulé " Epitome of Symptoms of true Béri-Béri " (p. 13 du rapport) ; et je doute que vous partagiez l'opinion de notre confrère qui n'est pas, vous venez de le voir, celle du Dr. Rowell.

" Le vrai Béri-Béri, dit le Dr. Davidson, n'est ni contagieux, ni dans le sens strict du mot, épidémique, —tandis que l'Hydropisie Anémique Aiguë est l'un et l'autre.

Cette double assertion aurait besoin d'être prouvée. Remarquons seulement que le Dr. Davidson est ici en contradiction flagrante avec le Dr. Anderson dont il nous vantait tout à l'heure la vaste expérience et qui conclut ainsi son rapport :

" Quant à Maurice, il faut, je pense, se rappeler que les Coolies, qui, je le crois, viennent principalement de la côte de Madras, pourraient y apporter la maladie avec eux, le Béri-Béri, supposant que ce soit là la maladie maintenant existant à Maurice, a été commune sur cette côte depuis un temps immémorial ; et comme le poison de la malaria peut prendre plusieurs mois pour se développer, il est possible que beaucoup des Coolies se rendant à Maurice aient contracté avant leur arrivée le germe de la maladie."

Puisqu'à Maurice, ce sont les Indiens de Calcutta

qui ont été frappés de préférence à ceux de Madras, il faut donc, dans l'hypothèse du Dr. Anderson, supposer que les Indiens de Madras leur ont à l'origine communiqué la maladie ; donc le Dr. Anderson est disposé à croire à la contagion du Béri-Béri.

En résumé, il ressort du rapport supplémentaire, qu'une grande obscurité règne encore dans l'Inde, dans l'esprit de nos confrères sur la nature exacte du Béri-Béri ; il semble en ressortir aussi ce fait regrettable que la maladie prend une marche envahissante, puisqu'elle vient pour la première fois d'envahir Calcutta ; enfin tout nous confirme dans notre opinion que c'est bien cette maladie qui vient pour la première fois de visiter notre île.

Sur l'introduction et le développement de cette maladie à Maurice, j'avoue que les documents réunis jusqu'ici ne me paraissent pas assez nombreux ni assez précis pour asseoir une opinion définitive.

Ce 8 Novembre 1880.

F. Le Bobinnec, d. m. p.

ANNEXE C.

(Voir Séance du 23 Décembre 1880, page 47)

Du Darwinisme

A diverses époques, l'esprit de certains hommes, pour expliquer tout ce qui tient à la création, n'a pas voulu accepter les révélations de la tradition et les

faits racontés dans la Genèse, le premier livre de Moïse, qui nous apprend d'où vient la création et par qui elle a été opérée. Ces hommes de science ont voulu trouver dans leur seule intelligence, l'explication de tout ce qui est ; ils ont été aveuglés par la passion la plus opiniâtre de toutes : l'orgueil de la science qui est cette infatuation d'un esprit enivré de lui-même, qui se mire dans ce qu'il sait comme Narcisse dans son lac et qui, estimant toute limite une injure à sa capacité, entend traiter avec Dieu d'égal à égal, lorsqu'il veut bien accepter son existence.

A l'époque actuelle, un naturaliste anglais, Ch. Darwin, ayant renouvelé et rajeuni la théorie de Lamark, naturaliste français, affirme dans un ouvrage qu'il a publié, que l'homme n'a pas été créé tel qu'il est, mais qu'il n'est qu'une transformation du singe.

Voici ce qu'il dit au sujet des transformations :

" Toutes les espèces vivantes ont leurs ancêtres " directs chez des especes fossiles antérieures. Ainsi, " en remontant toujours à travers les générations, les " époques géologiques, on trouve que la chaîne des " êtres devient de plus en plus élémentaire. On ar- " rive ainsi à un type unique, sorte de vésicule ger- " minative qui a été le point de départ de tout être " vivant."

Voici au contraire comment s'exprime Moïse, au sujet de la création ; sa parole tient son autorité de ce qu'elle est le reflet ou l'écho d'une parole plus haute ; elle est en outre le résumé des traditions en remontant

à Adam, ce qui se trouve rapporté dans l'histoire de tous les peuples.

" Au cinquième jour Dieu dit : " que les eaux produisent les animaux qui nagent et que les oiseaux volent sur la terre et sous le ciel."

" Et Dieu créa les grands poissons et tous les animaux qui ont la vie et le mouvement.

" Que les eaux produisent chacun selon son espèce."

" Et il créa aussi les animaux chacun selon son espèce.

" Dieu dit ensuite : " Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance ; qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tous les animaux."

" Dieu forma l'homme du limon de la terre et il répandit sur son visage un souffle de vie et l'homme eut une âme vivante."

" Voilà donc l'origine des poissons, des oiseaux, des animaux et de l'homme bien établie ; tous créés par ordre, en suivant une échelle progressive de perfection et tous devant se produire chacun selon son espèce.

D'après la théorie de Darwin, l'action divine aurait été nulle dans la création.

Voici ce que pensaient à ce sujet, deux anciens philosophes.

Platon disait : " Vous jugez que j'ai une âme intellectuelle, parce que vous apercevez de l'ordre dans

mes paroles et dans mes actions ; vous devez juger également, en voyant l'ordre de ce monde, qu'il procède d'une âme souverainement intelligente."

Aristote disait également : " C'est une croyance ancienne, transmise par tous les pères aux enfants, que c'est Dieu qui a tout fait et qui conserve tout : le hasard n'y est pour rien. "

Bossuet, ce grand maître dans l'art d'expliquer l'histoire tant sacrée que profane, développe dans son beau style, l'idée qu'il faut avoir de Dieu et de ses œuvres :

" Ce Dieu, dit-il, dont Moïse a raconté les merveilles, n'a pas seulement arrangé le monde : il l'a fait tout entier dans sa matière et dans sa forme. Avant qu'il eût donné l'être, rien ne l'avait que lui seul. Il nous le représente comme celui qui a tout fait de sa parole et que pour faire de si grands ouvrages, il ne lui en coûte qu'un mot et le vouloir.

" Les peuples et les philosophes qui ont cru que la terre mêlée à l'eau et aidée de la chaleur du soleil, avait produit d'elle même par sa propre fécondité, les plantes et les animaux, se sont grossièrement trompés. Ni la terre, ni l'eau, ni l'air n'auraient jamais eu les plantes ni les animaux que nous voyons, si Dieu qui en avait fait et préparé la matière ne l'avait encore formée par sa volonté toute puissante et n'avait donné à chaque chose les semences propres pour se multiplier dans tous les siècles.

" Jusqu'ici Dieu avait tout fait en commandant,

mais quand il s'agit de produire l'homme, Moïse lui fait tenir un nouveau langage.

" Faisons l'homme à notre image et ressemblance. "

Cette création directe de l'homme par Dieu à son image et ressemblance, ne s'accorde guère avec le transformisme de Darwin qui nous fait descendre du singe. Où est la vérité ? où est l'erreur ? Le simple bon sens répondra.

Voltaire qui a dit " que si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer," n'a pu s'empêcher de reconnaître que tout ce qui existait, était l'œuvre de Dieu.

" Les chaînes des montagnes qui couvrent, dit-il, les deux hémisphères et plus de six cents fleuves qui couvrent jusqu'aux mers, du pied de ces rochers; toutes les rivières qui descendent de ce même réservoir et qui grossissent les fleuves après avoir fertilisé les campagnes ; les milliers de fontaines qui partent de la même source et qui abreuvent le genre animal et végétal ; tout cela ne paraît pas l'effet d'un cas fortuit et d'un déclinaison d'atomes."

Dieu, dans toute son œuvre, a établi une harmonie admirable et un ensemble parfait. La création de tout ce qui existe, forme une chaîne dont toutes les mailles se relient entr'elles d'une manière régulière et sans transition brusque. Cette gradation des créatures entr'elles, établit l'unité dans la multiciplité, en partant de la matière brute et en parcourant l'échelle de tous les êtres qui ont la vie, pour arriver à l'homme

entre les mains de qui Dieu a placé le sceptre de la royauté pour régner sur toute la création du globe terrestre.

Quant à Moïse, il ne faut pas seulement voir en lui le biographe de l'homme et l'historien de la nature, il faut voir en lui par-dessus tout le chroniqueur inspiré des gestes de Dieu. Aussi sa grande figure se dresse-t-elle, comme un phare lumineux au-dessus de l'abîme des temps pour nous en dévoiler les mystères et nous en faire sonder les profondeurs.

Ainsi s'explique ce concert unanime des plus puissants génies, empressés à lui rendre justice et hommage.

Voici ce qu'en pense Champollion : " Je serais curieux, dit-il, de savoir ce qu'auraient à répondre ceux qui ont malicieusement avancé que les études égyptiennes tendent à altérer les croyances dans les documents historiques fournis par les livres de Moïse.

" L'application de mes découvertes vient au contraire irrévocablement à leur appui."

Ecoutons Buffon : " La description de Moïse est une narration exacte et philosophique de la création de l'univers entier et de l'origine de toutes choses."

Ecoutons Linnée : Il est matériellement démontré que Moise a écrit, non sous la simple inspiration de son génie, mais sous la dictée même de l'auteur de la nature."

Que dit Cuvier : " Moïse nous a laissé une cosmogonie dont l'exactitude se vérifie chaque jour d'une

manière admirable. Les observations géologiques récentes s'accordent parfaitement avec la Genèse sur l'ordre dans lequel ont été successivement créés tous les êtres organisés."

Que pense Ampère : " L'ordre d'apparition des êtres organisés est précisément l'ordre des six jours, tel que nous le donne la Genèse. Ou Moïse avait dans les sciences une instruction aussi profonde que celle de notre siècle, où il était inspiré."

Voici ce que dit Marcel de Serres : " Si l'on considère que la géologie n'existait pas à l'époque à laquelle a été écrit le récit de la création, et que les connaissances astronomiques étaient pour lors peu avancées, on est porté à conclure que Moïse n'a pu deviner si juste que par suite d'une révélation."

Tel est Moïse jugé par la véritable science. Il est une formule qui, jusqu'à présent, avait eu cours dans la science, à titre d'axiome. La voici :

" Les descendants de tous les êtres vivants reproduisent l'image des géniteurs et leur fécondité est la garantie de la conservation des types."

Darwin a biffé cette formule, pour la remplacer par cette autre :

" Les êtres organisés qui se succèdent par descendance directe, loin de reproduire les caractères essentiels de leurs ancêtres, tendent au contraire à s'en éloigner. "

Que répondre à Darwin ? Buffon, Cuvier, Blain-

ville, Agassiz, Flaurens, Quatrefages et d'autres lui avaient déjà répondu.

Comme tout ce qui est nouveau, la théorie de Darwin a rencontré des partisans en Allemagne, en Suisse, en Angleterre, en Amérique et ailleurs. Est-ce une preuve qu'elle soit basée sur la vérité ? Ce n'est qu'un engouement qui s'est emparé de certains esprits qui l'ont acceptée, sans l'avoir approfondie et étudiée sérieusement. Elle a fait école, il faut l'avouer. Se maintiendra-t-elle ? Le temps qui ne respecte que la vérité, ne viendra-t-il pas la plonger dans l'oubli, comme il a fait pour d'autres erreurs ? L'avenir nous l'apprendra.

Darwin plein de sa science, ne s'est pas donné la peine d'ouvrir le livre de Moïse, qui établit bien l'existence de Dieu, comme auteur de tout ce qui est. Sa théorie basée sur le transformisme porte un coup direct à la puissance divine, c'est-à-dire à Dieu lui-même, qui n'aurait pas pu créer du premier jet tous les êtres tels qu'ils sont, mais qu'il a fallu qu'ils dérivassent les uns des autres, par voie de transformisme et de sélection naturelle. Si la théorie de Darwin est vraie, Dieu n'existe pas : or Dieu existe, il a parlé à l'homme et comme il est doué d'une puissance sans limites, il a donc pu créer lorsqu'il l'a voulu et comme il l'a entendu, c'est-à-dire avec une harmonie et un ordre parfaits.

Si d'après Darwin, le transformisme a commencé, pourquoi ne continue-t-il pas d'autres êtres, par voie

de sélection naturelle, puisque ce serait une loi de nature ? Par une raison toute simple, c'est que le fait étant anormal, n'a pas pu exister et ne peut pas se produire.

Prenons pour exemple le singe qui lui-même se serait transformé en homme : examinez toutes les espèces dans les différents pays où ils vivent. En remontant à plusieurs siècles ne les voit-on pas se reproduire sans mélange et chacun selon son espèce, avec les mêmes instincts, sans avoir avancé ni reculé ? Cette reproduction s'est maintenue pour les espèces de tous les règnes, telles que Dieu les avait créées, ainsi que Moïse l'a si bien indiqué dans son livre.

L'homme, pour satisfaire ses besoins et son imagination, a forcé des espèces du même genre à se rapprocher et à produire ; mais ces produits hybrides sont inhabiles à procréer et ne peuvent donner la vie à d'autres êtres, ce qui indique que la loi de la création a été violée. Lorsque ces espèces sont affranchies de l'action de l'homme et qu'elles sont rendues à la liberté, ces reproductions forcées n'ont plus lieu.

Darwin pour être conséquent avec lui-même et pour se maintenir dans les vues de sa théorie, déclare qu'il n'existe aucune différence fondamentale entre l'animal et l'homme sous le rapport des facultés mentales.

En affirmant un pareil fait, il a fermé les yeux à

la lumière et ne s'est pas rendu compte de ce qui existe depuis l'apparition de l'homme sur la terre. Un abîme sépare ses facultés de celles des animaux.

A l'animal Dieu a donné l'instinct et une certaine intelligence pour pouvoir vivre, procréer et remplir le rôle qu'il lui a assigné dans la création.

A l'homme qu'il a créé à son image et à sa ressemblance et qu'il a animé de son souffle, Dieu a fait don d'une belle intelligence qui fait de lui le roi de tout ce qui existe ; il possède de plus par son génie le pouvoir d'asservir à sa volonté et à ses caprices, les formes de la matière et de dompter jusqu'aux éléments eux-mêmes.

Ce qui distingue surtout l'homme de l'animal, c'est le sentiment religieux que Dieu a placé dans le cœur de l'homme et qu'il manifeste dans toutes les conditions et les lieux où s'agite son existence. Ce sentiment religieux est une faculté d'élite que l'homme a reçu en partage et qui, à en juger par la constance de ses manifestations, est gravé en lui en caractères indélébiles.

" Il n'est aucun animal, a dit Cicéron, qui ait la connaissance de Dieu ; mais, parmi les hommes, il n'est pas de nation si féroce ni si sauvage qui, si elle ignore quel Dieu il faut avoir, ne sache du moins qu'il y en a un."

" Vous pourrez trouver, dit également Plutarque, des citées privées de murailles, de maisons, de gymnases, de lois, de monnaies, de lettres ; mais un peuple

sans Dieu, sans prières, sans serments, sans rites religieux, sans sacrifices, nul n'en vit jamais."

Ainsi parle l'antiquité, par deux de ses principaux interprètes et rien ne serait plus facile que d'en citer d'autres.

L'auteur du *Système du Monde*, le marquis de Laplace, malgré son incrédulité n'a pu s'empêcher de reconnaître chez l'homme, le sentiment religieux.

" Il ne paraît, dit-il, que l'on puisse raisonnablement supposer qu'il y ait un peuple sur la terre totalement étranger à la notion de quelque divinité."

Quoique Laplace ait vécu en incrédule, sa fin a été chrétienne. Voici un détail assez piquant de sa vie que raconte Magendie, qui fut longtemps son commensal et son ami ; c'est qu'on servait toujours chez lui le dîner en maigre le Vendredi-Saint. Et comme il lui en demandait un jour la raison : " Que voulez-vous," lui répondit Laplace, c'est l'anniversaire de la mort d'un honnête homme."

Chez toutes les peuplades sauvages, on trouve le sentiment religieux.

Voici ce que dit le Dr. Livingstone pour les contrées de l'Afrique qu'il a visitées :

" Quelque dégradées que soient ces populations, il n'est pas besoin de les entretenir de l'existence de Dieu, ni de leur parler de la vie future : ces deux vérités sont universellement reconnues en Afrique."

Il en est donc du sentiment religieux comme du sentiment moral : telle est son universalité, qu'on peut

dire que l'homme en porte en lui le germe en naissant —ce qui n'existe pas chez les animaux qui en sont complètement privés.

Le darwinisme, en nous faisant donc, dériver du singe, et en nous ravalant de la sorte aux proportions de la brute, ne fausse pas seulement notre origine, mais il fausse également la notion de nos devoirs dans ce monde et de nos destinées dans l'autre.

M. Daruty est contre l'opinion émise par M. de Robillard. Voici un résumé de ses observations :

Je suis complétement opposé à la manière de voir de M. de Robillard.

Il y a deux sortes d'hypothèses relatives à l'origine des espèces :

L'hypothèse de la création spéciale, ou de la fixité qui suppose que toutes les espèces ont été créées, dans la forme qu'elles possèdent encore sans aucune modification.

Cette hypothèse qui demande une intervention surnaturelle est en train de disparaître. En tous cas, elle ne peut rentrer dans le domaine scientifique qui seul nous occupe ici.

L'hypothèse de l'évolution a, au contraire, une base scientifique bien établie—Elle considère les êtres actuels comme des modifications des êtres qui ont existés antérieurement. Comme nous voyons se produire tous les jours des espèces et des variétés qui diffèrent de celles qui les ont procréées, cette hypothèse s'appuie donc sur les lois de la nature.

Malthus a prouvé que tout être qui en produit plusieurs doit disparaître, car autrement l'augmentation en progression géométrique étant donnée, le nombre de ses descendants deviendrait si considérable qu'aucun pays ne pourrait les nourrir et les contenir. Il y a donc une lutte pour l'existence ou une *concurrence vitale*. La concurrence vitale force les êtres vivants à employer plus spécialement certains organes, —or Lamark a fait voir que tout organe s'adapte à un usage et Darwin a prouvé que les mieux adaptés résistaient seuls et par conséquent pouvaient seuls se reproduire. C'est ce qu'il appelle la *sélection naturelle*. Les modifications ou *adaptation* se perpétuent par *hérédité*.

Avant de terminer, je mets au défi qui que ce soit de prouver que la *théorie de l'évolution* ait avancé que l'homme descendait du singe.

Aucun naturaliste sérieux n'a jamais professé cette doctrine. " Personne n'y songe a dit Hœkel ; mais certains professeurs de philosophie et les prédicateurs facétieux nourrissent ce préjugé, qui leur vaut de beaux et faciles succès. Ils ne se doutent guère qu'ils fournissent le meilleur argument en faveur de cette thèse, si elle était soutenable : leur orgueil naïf, la vanité enfantine ne sont-elle point des faiblesses de caractère que nous ont léguées les singes ? "

ANNEXE D.

(Voir Séance du 8 Janvier 1881, page 48)

Société Royale des Arts et des Sciences

Fondée le 24 Août 1829

RAPPORT ANNUEL DU SECRÉTAIRE

Excellence,

Messieurs,

Depuis notre dernière réunion annuelle, notre nombre s'est accru sensiblement, et si nous avons eu le regret de constater le vide qu'à laissé dans nos rangs un de nos plus anciens membres, M. A. Desenne, à qui notre Société avait confié, pendant de longues années, l'administration de ses finances, nous avons eu depuis la bonne fortune de recevoir son fils, ce qui nous permettera de maintenir sur notre liste le nom de notre regretté et respecté Trésorier.

Au commencement de l'année a été achevé le mausolée que les membres de la Société ont fait élever sur la tombe de notre regretté secrétaire Louis Bouton, ce monument rappellera à nos successeurs, ce que nous devons de reconnaissance à l'homme distingué qui pendant près de quarante années, avait consacré toutes ses aptitudes aux intérêts de notre Société.

Monument à la mémoire de Commerson à Flacq.

Quelques membres ont renseigné la Société sur le bon état du Monument élevé par M. Liénard à la mémoire du naturaliste Commerson, monument que vous avez pris charge d'entretenir. Il se trouve sur la propriété *La Retraite* à Flacq, à l'endroit même où est mort l'infatigable compagnon de Bougainville et où eut lieu quelques temps après, comme nous l'a rappelé un membre, le

Crime de Sans Quartier.

crime affreux attribué à Sans Quartier, crime resté jusqu'ici entouré de mystère, et qui a sa place marquée dans nos légendes Mauriciennes.

Mauritius Institute.

Le 23 Novembre dernier avant son départ en congé, S. E. Sir George F. Bowen, notre gouverneur, à posé la première pierre du monument qui doit contenir le Museum Desjardins, la Bibliothèque publique et donner aussi asile aux différentes Sociétés de la Colonie qui adhèreront au réglement qui sera préparé bientôt, afin de les rassembler, pour certaines questions, en une fédération qui aura le titre de " Mauritius Institute."

Société en correspondance.

Les Sociétés étrangères en rapport avec la notre ont continué comme par le passé, leurs échanges de correspondances et de publications. Une d'elles, l'Académie des Arts et des Sciences d'Amérique, a célébré dernièrement son centenaire et nous a invités à nous faire représenter à cette solennité, ce que nous nous sommes empressés de faire en chargeant de

ce soin un de nos anciens membres actuellement en Amérique, le Colonel N. Pike.

Publications reçues.

En dehors des correspondants et des Sociétés qui nous font parvenir régulièrement leurs publications, nous avons eu la bonne fortune de recevoir du Très Révérend Evèque de Maurice, un livre écrit par le Rev. Archidiacre Pratt, de Calcutta, sous le titre de : *Scripture and Sciance not at Variance.* M. le Dr. E. Desenne, nouveau membre de la Société, nous a offert sa thèse intitulée : *Etude sur l'analgésie thérapeuthique locale déterminée par l'irritation de la région sémilaire du côté opposé du corps.* Sujet tout nouveau et qui rentre dans cette série remarquable de phénomènes nerveux, objets des recherches des médecins de la Salpétrière.

Astronomie, Météorologie.

Le Dr. Meldrum, l'un de nos Vice-Présidents, nous a fait part de ses patientes recherches sur les taches du soleil et les relations qu'elles ont avec les phénomènes météorologiques. Vous savez tous que depuis quelques années, le Directeur de notre observatoire s'est particulièrement adonné à l'étude des taches du soleil et de leur corrélation avec la quantité d'eau qui tombe sur la terre. Après de nombreuses recherches, notre savant météorologiste est parvenu à dresser des tableaux où il est facile de suivre cette corrélation, qu'il a représentée au moyen de courbes indiquant symétriquement la fréquence et le nombre des taches

du soleil d'un côté et de l'autre la fréquence des pluies sur le globe et la quantité d'eau tombée dans le même espace de temps. La corrélation une fois démontrée, il est aisé de prévoir, approximativement, la quantité d'eau qui doit tomber, par l'observation du soleil. Telle est messieurs, l'importante conséquence à tirer pour la pratique des observations et des travaux de notre estimé Vice-Président.

Minéralogie. M. Para nous a fait parvenir des échantillons fort curieux de pierres volcaniques trouvées dans des fouilles faites à Beau Bassin.

Botanique. — Flore cryptogamique. Votre Secrétaire a appelé notre attention sur la Flore Cryptogamique cellulaire de Maurice qui a été jusqu'ici trop négligée et qui pourtant offre en outre de la nouveauté du sujet un intérêt si grand, par les renseignements qu'elle peut fournir à la géographie Botanique. Il vous a dit que son intention était de rassembler les éléments d'une Flore cryptogomique de l'île et vous a prié de lui prêter votre concours. Il a déjà publié, dans les Transactions de la Société, une liste des *Lichens* et une liste des Mousses de la Colonie. Il reste à compléter l'étude de ces deux classes, et à entreprendre un travail entier sur les Champignons et les Algues.

Coco de Mer. *Lodoïcea Seychellarum.* Mr. Para nous a offert un échantillon du Coco double des Seychelles (*Lodoïcea Seychellarum.*)

PandanusSeychellarum

Les Seychelles possèdent un grand nombre de végétaux remarquables, au nombre desquels if faut citer un Vacoa (*Pandanus Seychellarum*), atteignant un grand développement et projetant de ses branches les plus élevées, des racines énormes qui lui donnent un aspect bizarre. Votre Secrétaire vous a fait voir une photographie que M. J. Muller a bien voulu faire, à sa demande, d'un fruit de ce *Pandamus,* fort peu connu des botanistes.

Liane sans fin.
Cassy tha filiformis.

Les arbrisseaux de nos plages sont couverts d'une petite plante filiforme, rougeatre, connue vulgairement sous le nom de *liane sans fin,* que lui donnent les créoles, parce que d'après eux on n'a jamais pu en trouver la racine. Votre Secrétaire vous a fait voir des échantillons de cette plante parasite. Ses graines germent sur les rameaux des arbrisseaux et elle se nourrit de leur sève, au moyen des suçoirs par lesquels la liane se cramponne. Elle pousse alors dans différentes directions ; ce qui explique l'insuccès de ceux qui en ont recherché les racines.

Hovenia dulcis.

L'*Hovenia dulcis* est un arbre fruitier du Japon, dont la présence nous a été signalée sur la propriété *Gros Bois* au Grand Port. Le mot d'arbre fruitier, appliqué à cet arbre, est impropre puisque ce n'est pas le fruit lui même qui peut être mangé mais bien son *pédoncule* renflé, charnu et sucré.

Pois evèque.
Mucuna atropurpurea.

M. P. Le Mière nous a demandé le nom scientifique du pois appelé ici Pois evèque. C'est d'après Bojer le *Mucuna atropurpurea,* cité dans le Prodromus de De Candolle, sans description. Il lui donne pour patrie l'Inde orientale. Dans sa Flore de Maurice, M. Baker ajoute à ce nom une description faite sur des échantillons d'un pois commun à Mahé des Seychelles et dit qu'il est aussi cultivé à Maurice dans les jardins.

Culen.
Psoralea glandulosa.

M. de Robillards nous a porté une plante médicinale dont il voulait savoir le nom. Cette plante, connue sous le nom de *Culen ou Koulin,* est originaire du Chili, où elle a été découverte par le Père Feuillée, religieux minime, au commencement du siècle dernier. Elle a été décrite par Linné sous le nom de *Psoralea glandulosa.* Cette plante est administrée ici contre les affections des voies respiratoires ; on la dit même souveraine contre l'Asthme.

Prix du Dr. Clarenc pour la collection de figures des plantes médicinales.

Les services que rendent les plantes à la médecine et le nombre considérable de celles employées à cet effet à Maurice, ont attiré, d'une façon particulière, l'attention d'un de nos praticiens les plus distingués, le Dr. Clarenc, qui a mis à notre disposition un prix de Rs 250 pour la meilleure collection de planches coloriées des plantes médicinales de Maurice. Il faut espérer que vous ne tarderez pas

à décerner ce prix, dont l'idée fait honneur au Dr. Clarenc.

Eucalyptus. L'Honorable C. Antelme, nous parlant des efforts tentés par S. E. Sir G. F. Bowen, pour propager sur une large échelle la culture des Eucalyptus à Maurice, a émis cette opinion que dans un avenir bien plus prochain qu'on ne le pense généralement, l'Eucalyptus est appelé à assainir, à reboiser et à enrichir ce pays. Vous savez tous que déjà en Algérie et dans les environs de Rome, la fièvre a disparu là où des plantations d'Eucalyptus ont été faites. Quant à la valeur du bois de ces arbres il vous suffit de savoir le commerce qui s'en fait en Australie et le fait rapporté par l'Hon. Antelme, que dans l'Inde un seul de ces arbres, au bout de douze ans, a produit pour £ 20 de bois. Pourquoi donc la culture des Eucalyptus n'est-elle pas plus avancée à Maurice ? Nous trouvons la réponse à cette question dans une lettre de notre collègue M. Chéri Liénard, communiquée par l'Hon. Antelme. " Si jusqu'à ce jour Maurice n'est pas couverte d'Eucalyptus, ce n'est pas parceque cet arbre ne s'y plait pas, mais plutôt parceque s'y plaisant trop, il pousse trop vite et est abattu par la moindre brise." Il faut donc avant tout, fortifier les racines par lesquelles l'arbre tient au sol. A cet effet M. Liénard recommande une pratique mise en usage déjà en Algérie et dans le midi de la France : celle de couper ou tailler, tous les mois, les jeunes Eucalyptus, presque au ras du sol.

Reboisement. Le. Dr. Fressanges nous a fait parvenir une note fort intéressante sur le reboisement localisé. Après avoir rappelé l'influence hygiènique des forêts, leur action sur le régime des eaux et sur la température, le Dr. Fressanges conclut au reboisement ; mais " pour reboiser, avantageusement un quartier, dit-il, il faut relever la principale ou les principales rivières jusqu'à leurs sources ; et en circonscrivant celles-ci dans un cercle qui les embrasse toutes, on aura la superficie vraie qu'il importe de planter particulièrement. J'estime cette circonscription tellement nécessaire que sans elle, on ne saurait se faire une idée juste, claire et pratique du bienfait auquel on peut prétendre. A ces points de vue, le reboisement n'est pas une prohibition absolu d'abattre des bois ; ni une nécessité exagérée d'acquérir des terres cultivées. C'est une œuvre de bon sens et de justice ; elle en sera une de patience."

La note du Dr. Fressanges a donné lieu à des observations de la part du Dr. Meldrum, touchant l'influence des forets sur la météorologie de l'île, et de la part du Dr. Poupinel de Valencé, quant à leur influence hygiènique. Le Dr. Poupinel a rappelé que déjà en 1823 le Dr. Carosin avait constaté ici des cas de fièvre paludéenne et qu'en 1830, son père, avait été pris d'une fièvre paludéenne dont il n'a été débarrassé qu'en faisant usage de quinine, qu'avait apportée de Paris ici, en 1832, le Dr. Th. Poupinel, son oncle.

Vous avez reçu du Médecin en Chef un Rapport

du Dr. Davidson sur l'épidémie de *Béri-Béri* qui a sévi ici en 1878-79 et que le Dr. Davidson appelle " Acute Anœmic Dropsy." Vous avez référé ce rapport à Votre Section de Médecine qui en a fait un examen sérieux, dont les résultats vous ont été communiqués dans un rapport du Dr. Le Bobinnec, adopté par la Section. "Dès son apparition, dit le Dr. Le Bobinnec, cette maladie a suscité une grande diversité d'opinions dans la profession médicale et tandis que les uns croyaient déjà y roconnaître le Béri-Béri des Indiens, d'autres ne voulaient y voir qu'une nouvelle manifestation de l'impaludisme, une nouvelle forme de la Cachexie Palustre si commune autour de nous. C'est une opinion intermédiaire qu'à embrassée M. Le Dr. Davidson dans son rapport, compilation très bien faite, comme se plait a le reconnaître le Dr. Le Bobinnec, des rapports présentés par MM. les Drs. Clarenc, Vinson, Dardenne, Pellereau et quelques autres.

D'après le Dr. Davidson, l'Hydropisie Anémique Aigue est une maladie *sui generis* non due à l'impaludisme et non identique au Béri-Béri. Sur le premier point le Dr. Le Bobinnec partage son opinion ; mais sur le second point s'appuyant sur l'Etiologie, les symptomes et l'anatomie pathologique, il est d'avis que l'épidémie en question avait tous les caractères du Béri-Béri.

Histologie.

En faisant quelques observations micrographiques sur le sang humain, votre Secrétaire a été frappé de l'action sin-

gulière de la *papayine* ou *caricine* sur le globule rouge. A peine en contact avec le principe actif du papayer, le globule rouge se déforme lentement en s'incurvant sur l'une de ses faces et prend la forme d'une calotte plus ou moins profonde ou évasée. Petit à petit les bords de la calotte se retournent en dedans et finalement s'appliquent l'un contre l'autre, donnant au globule la forme qu'affecte le pollen de beaucoup de plantes monocotyledones, c'est-à-dire oblong avec un plis longitudinale. Une série de ces déformations, dessinées à la chambre claire du microscope,vous a été présentée pour mieux vous faire comprendre l'effet de ce nouveau réactif désormais précieux pour les études histologiques.

Tératologie. M. G. Aubibert vous a fait parvenir un spécimen tératologique intéressant.C'est un monstre de chèvre à deux corps intimement unis au dessus de l'ombilic et à tête imcomplètement double, ayant d'un côté une face et de l'autre deux oreilles imparfaites que Isidore Geoffroy St. Hilaire dans son Histoire générale et particulière des anomalies range dans son genre *Synotus*. Chose curieuse, le Museum possédait déjà un spécimen semblable offert, il y a plus de cinquante ans, par M. Stadtman.

Transformisme. M. de Robillard, en s'appuyant sur les livres de Moïse, s'est élevé contre la tendance de la science à n'accepter que les faits, surtout lorsque les déductions tirées de

ces faits se trouvent en opposition avec la foi. Il s'est attaqué principalement au Transformisme qu'il considère comme " un engouement qui s'est emparé de certains esprits qui l'ont accepté sans l'avoir approfondi et étudié sérieusement. " Il déplore que cette théorie ait fait des pas de géants puisqu'elle est aujourd'hui assise dans presque toutes les chaires scientifiques de l'Europe ; M. de Robillard compte sur le temps pour plonger dans l'oubli cette théorie qui dit-il " en nous faisant dériver du singe et en nous ravalant de la sorte aux proportions de la brute, ne fausse pas seulement notre origine, mais fausse également la notion de nos devoirs dans ce monde et de nos destinées dans l'autre. "

Après M. de Robillard vous avez également entendu la protestation de votre secrétaire. Envisageant entièrement la question au point de vue scientifique, contrairement à M. de Robillard, il vous a rappelé que les hypothèses relatives à l'origine des espèces étaient de deux sortes : celle de la *fixité* et celle de l'*évolution* ou transformisme. La première par le fait seul qu'elle n'a d'autre base que le surnaturel, ne nous est pas accessible et par conséquent demeure en dehors de la science. La seconde, au contraire, s'adaptant à un grand nombre de faits et n'étant incompatible avec aucun, a tous les caractères d'une hypothèse légitime et soutenable ainsi que l'a fait remarquer le professeur Alexander Bain.

Quant à l'assertion de M. de Robillard que le

transformisme fait dériver l'homme du singe, elle n'a aucun fondement. Votre secrétaire n'a pas manqué de le faire ressortir. Aucun naturaliste sérieux n'a jamais professé cette doctrine. " Personne n'y songe, a dit Hœkel ; mais certains professeurs de philosophie et les prédicateurs facétieux nourrissent ce préjugé, qui leur vaut de beaux et faciles succès. Ils ne se doutent guère qu'ils fournissent le meilleur argument en faveur de cette thèse, si elle était soutenable : leur orgueil naïf, la vanité enfantine ne sont-elle point des faiblesses de caractère que nous ont léguées les singes ? "

Zoologie.—Ossements provenant des fouilles du Museum.

Les fouilles nécessitées par la construction du nouveau Museum ont mis à jour un grand nombre d'ossements qui paraissent, pour la plupart, provenir d'animaux ayant servi à la nourriture des premiers habitants du Port-Louis ; mais dans les couches inférieures du sol, qui formait à une époque reculée un marais salant d'une certaine étendue, on a aussi trouvé des ossements de cerfs qui ne trahissent aucune trace du voisinage de l'homme. Il est à présumer que ces animaux, encore nombreux dans les environs de la ville, à la fin du siècle dernier, venaient mourir dans ce marais où que leurs ossements y étaient entrainés par les eaux qui descendaient de la vallée du Pouce.

Solitaire.

A ce propos vous avez plusieurs fois exprimé le désir de voir entreprendre de nouvelles recherches à Rodrigues au sujet des ossements du Solitaire, de cet oiseau dont l'in-

fortuné Leguat nous a laissé une si complète description dans son ouvrage publié en 1721. Il faut espérer que grâce à l'intervention du Patron de notre Société Sir G. F. Bowen et de celui qui le remplace actuellement, S. E. le Lieutenant-Gouverneur, vous ne tarderez pas à voir le Museum Desjardins en possession de ces restes précieux.

Serpents. Vous avez été appelés, à plusieurs reprises, à constater la présence, dans notre colonie, de serpents introduits de l'étranger, sans doute avec du bois. Ceux que nous a présentés le Dr. Edwards n'offraient aucun caractère venimeux ; cependant si ces serpents inoffensifs sont si facilement introduits, d'autres, dangereux, pourraient l'être également.

Poissons La classe des poissons a offert à certains de vos membres l'occasion de plusieurs communications. M. de Robillard vous a lu une note sur le *Monocentris japonicus*, poisson des mers du Japon où il est cependant rare, un spécimen a été trouvé dans l'estomac d'un requin pris dans nos parages.

Votre secrétaire nous a entretenu d'un requin tigré (*Carcharias tigrinus*) de grande dimension pris dans la rade de Port-Louis:

Il a aussi été question d'un poisson d'une dimension énorme et excessivement rare, puisque c'est le second que l'on prend depuis 1836, époque à laquelle M. Liénard, qui s'en était procuré un d'une taille

moindre, l'a fait connaître à la science et l'a décrit dans nos transactions sous le nom d'*Orthogoniscus lanceolatus*. Le spécimen dont nous a parlé votre secrétaire et M. Ev. Dupont mesure 7 pieds de long sur 6 de large et pèse plus d'un tonneau.

Le Colonel N. Pike depuis son retour en Amérique, n'a jamais cessé de vous entretenir de ses collections faites à Maurice et dernièrement il vous a envoyé une série de dessins coloriés d'un certain nombre de poissons de Maurice. C'est un don précieux pour notre Société qui lui a fait parvenir aussitôt ses remerciments.

Insectes. L'Apparition de plusieurs insectes destructeurs nous a été signalées :

Le Dr. Vitry nous a dit avoir vu des cannes complètement dévorées à l'intérieur par les Carias (*themes destructor*). C'est là un fait plus curieux que redoutable ; car il faut espérer que ces insectes se contenteront de nos vieilles constructions et des mauvais bois de nos forets.

Un puceron, l'*Aphis sacchari* s'est montré d'une façon inquiétante sur les jeunes plantations de cannes, aux mois d'Avril, Mai et Juin. Leur nombre a ensuite diminué ; mais il faut s'attendre à les voir apparaître de nouveau, à la même époque—jusqu'ici le mal n'a pas été grand ; cependant il faut dès maintenant déclarer la guerre à ces petits insectes, dont la reproduction est excessivement rapide.

Votre Secrétaire vous a montré des spécimens d'un tout petit coléoptère qui perfore les branches et le tronc des Ambrevadiers (*Cajanus indicus*). La sève de la plante s'écoule abondamment par ces petits trous, épuisant la plante qui meurt alors dans quelques jours. Le mal occasionné par ces insectes est considérable, car presque partout la culture de l'Ambrevadier a été abandonnés dans les assolements.

Un autre insecte, un diptère, vous a plusieurs fois été signalé pour ses dégats sur les courges, melons et autres plantes de la même famille. M. Para qui a observé avec beaucoup d'attention les mœurs de ce diptère, vous a dit qu'au moyen d'une tarière dont il est pourvu, il perce les jeunes fruits, aussitôt la chute de la fleur, pour y déposer ses œufs. Ces œufs donnent naissance à de petites larves blanchatres qui se développent au dépend de la pulpe du fruit, dont ils amènent la putréfaction au moment où ils doivent se transformer en nymphes et insectes parfaits.

Les Crustacés ont fourni le sujet de plusieurs communications qu'il n'y a pas lieu d'analyser ici.

Quant aux Mollusques vous devez vous souvenir de cette quantité énorme de Janthines (*J. Fragilis & J. Vinsoni*) jetée sur nos côtes par une bourrasque en Octobre dernier. Elles étaient presque toutes couvertes, comme nous l'a dit M. de Robillard, de petits *cirripèdes* bleus comme elles—fait curieux un petit crustacé bleu également se promenait sur leurs coquilles flottantes — c'est bien là un cas de *Mimisme* bien caractérisé.

Votre Secrétaire vous a fait voir différents spécimens vivants de mollusques nudibranches nouveaux appartenant aux genre *Hexabranchia, Glaucus, Doris, &c.*

Il vous a aussi montré une collection intéressantes de terrestres et fluviatiles que lui a envoyée du Zanquebar le R. P. Hacquard, missionnaire.

Zoophytes.

Une plume de mer (*Pennatula s.p.*) qui parait appartenir a une espèce non connue a été offerte à votre Secrétaire par M. Alfred de Rochecouste, qui l'a pêchée dans la baie de Mahébourg, elle a été l'objet d'nne note que vous avez entendue. Ainsi que la *Velella* et la *Porpita chrysocoma* sur lesquels je ne m'étenderais pas afin d'abreger ce rapport déjà trop long, mais où il fallait pourtant parler de tous les sujets qui ont fait l'objet de vos séances.

Date Due

MAY 1969

JUN 1970

SEP 1970

SEP 1971

MAY 1972

3 2044 106 279 953

DIGEST OF THE

LIBRARY REGULATIONS.

No book shall be taken from the Library without the record of the Librarian.

No person shall be allowed to retain more than five volumes at any one time, unless by special vote of the Council.

Books may be kept out one calendar month; no longer without renewal, and renewal may not be granted more than twice.

A fine of five cents per day incurred for every volume not returned within the time specified by the rules.

The Librarian may demand the return of a book after the expiration of ten days from the date of borrowing.

Certain books, so designated, cannot be taken from the Library without special permission.

All books must be returned at least two weeks previous to the Annual Meeting.

Persons are responsible for all injury or loss of books charged to their name.